

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input type="checkbox"/>            | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

LA  
REVUE CANADIENNE

1899

JANVIER.—1899.







**LA VIERGE DITE DE LORD COWPER,**  
*(Après Raphaël.)*

LA  
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

---

35<sup>e</sup> ANNÉE

1899

---

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

Montréal, Canada. *L*



**LA MADONE DE LA GROTTTE,**  
d'après Carl Muller.



# LA VIERGE MARIE

DANS LA POESIE ET DANS LES ARTS

---

## II

MARIE PRÉDESTINÉE.

Rien n'était... Jéhovah, seul dans l'éternité,  
Emplissait l'Infini de son immensité...  
Il songeait... sous son oeil, dans les cieux froids et mornes,  
L'espace et le chaos s'élargissaient sans bornes...  
Informes et sans vie... Et voici que soudain  
Le chaos s'effaçait sous son penser divin...  
L'espace se peuplait... Un monde, puis un monde  
Emergeait du néant, prompt à sa voix féconde.  
Au fiat créateur la lumière avait lui...  
Tout vivait maintenant, tout se mouvait en Lui,  
Astres, globes, mortels, pleins d'ordre et d'harmonie :  
L'Eternel souriait à son œuvre finie.  
Mais une œuvre plus grande que l'œuvre de six jours  
Sollicitait son cœur : c'était l'œuvre d'amour !  
Mais un pays surtout, une douce contrée,  
Dans ce pays un bourg, dans ce bourg, ignorée,  
Angélique, une Vierge attirait son regard,  
Chef-d'œuvre caressé d'amour, de grâce et d'art...

C'est cette Vierge que nous montre Carl Müller dans  
son beau tableau de l'Immaculée Conception.

---

Elle est là telle qu'elle dut apparaître aux anges lorsque, les ayant créés, Dieu leur fit voir celle qui devait être leur reine. C'est bien la Vierge que nous révèle l'Écriture sainte : vêtue du soleil, couronnée d'étoiles, ayant la lune sous ses pieds, terrassant le dragon infernal et dissipant les ténèbres qui couvrent la face de la terre. Peu d'artistes ont abordé ce sujet de la prédestination de Marie, qui, pour nous être connu, a dû nous être révélé. Le tableau de Karl Müller, que nous avons reproduit dans notre numéro de décembre dernier, est le plus bel exemplaire que nous ayons rencontré. Cette douce et aimable figure qui reflète la modestie, l'innocence et la candeur ; ce regard doucement élevé vers le ciel et un peu triste à cause de nous ; ces mains croisées sur sa poitrine dans l'attitude de la prière, symbole de l'intercession toute-puissante et de l'immortelle espérance ; cette robe blanche un peu large et ce manteau bleu hyacinthe assez vaste, qui lui couvrent tout le corps et en dissimulent les formes, sont autant de caractéristiques qui nous parlent éloquemment de notre mère bien-aimée.

### III

#### L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Première née de toutes créatures, Marie est aussi la première rachetée. Elle est la première fleur, toute pure, toute blanche et toute belle, sortie du sang de Jésus, et elle l'est en tant qu'immaculée dans sa conception. L'Immaculée Conception fut, pendant le 17<sup>e</sup> siècle surtout, un des thèmes favoris des artistes les plus célèbres de l'Italie et de l'Espagne. Murillo, que l'on a surnommé le peintre par excellence de l'Immaculée Conception, a représenté ce sujet plus de vingt-cinq fois sous différents aspects et dans tous les formats depuis la colossale figure de *la grande Conception de Séville* jusqu'à l'exquise petite

miniature en la possession de lord Overston, qui n'a pas plus de quinze pouces de hauteur. Un des plus beaux comme des plus connus de ses tableaux est cette délicieuse immaculée Conception, dont l'original se trouve au Musée du Louvre, à Paris, et dont on voit des copies partout et sous toutes les formes. Murillo ne s'est pas toujours astreint à rendre tous les détails que l'art chrétien suppose dans une représentation de l'Immaculée Conception, détails qui d'ailleurs ne sont pas tous d'une nécessité rigoureuse. Mais ses madones ont dans leur attitude, dans leur regard un je ne sais quoi d'aérien, de gracieux, de digne, d'exquise pureté qui convient éminemment au sujet. Les anges dont il les entoure expriment l'admiration calme, la joie douce et sereine qui doit les animer lorsqu'ils font cortège à leur reine. Il donne à son coloris même les teintes des brises fraîches du matin, les tons du printemps dans sa plus douce verdure, qui rendent bien l'idéal éthéré que nous nous formons de Marie immaculée.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant de trouver le peintre par excellence de la Vierge immaculée dans un pays qui est spécialement consacré à Marie sous ce vocable, et où, encore aujourd'hui, voisins et amis se saluent par l'angélique *Ave Maria purissima* et s'entendent répondre *Sin peccado concepida* !

Il n'est pas d'église en Espagne, bien peu de maisons même où l'on ne trouve une image de l'Immaculée Conception. Lorsqu'en 1660 fut fondé l'académie de peinture de Séville, la première condition imposée aux candidats, pour y être admis, fut de déclarer solennellement leur croyance à l'Immaculée Conception.

Le Guide est le peintre des écoles d'Italie qui a le plus souvent et le mieux rendu ce sujet. Après lui, la décadence de l'art s'accroît, peut-être plus dans la représentation de l'Immaculée Conception que dans toute autre composition.

Pour voir resplendir de nouveau dans l'art cet auguste privilège de notre mère, il faut descendre jusqu'à nos jours.

En Espagne, la sculpture ne resta pas en arrière de la peinture, et les figures de l'Immaculée sculptées par Alonzo Cano, Montanez et Hernandez sont vraiment remarquables.

Le moyen âge a rarement représenté l'Immaculée Conception, mais il l'a souvent symbolisée dans les manuscrits et sur les médailles, par l'embrassement de saint Joachim et de sainte Anne, ou tout simplement par un coquillage entr'ouvert posé sur une table ornée d'un riche tapis et laissant apercevoir une perle.

Avant de passer outre, demandons au poète un tableau de la Vierge Immaculée :

..... Voici de Jessé la fleur épanouie...  
 Elle est née en Judas la merveille inouïe,  
 L'enfant qui dès l'instant de sa conception  
 A senti les effets de la Rédemption,  
 La Vierge toute belle et toute immaculée,  
 Le lis dont le parfum remplit la Galilée!...  
 C'est elle... C'est Marie... O terre! dans ce jour  
 Entonne avec le ciel un cantique d'amour!...  
 Enfants d'Adam, après quatre mille ans d'attente,  
 Le jour de liberté se lève sur sa tente...  
 Chantez! captifs, chantez! Elle brise vos fers...  
 Voyageurs égarés, c'est l'étoile des mers.  
 Exilés, tressaillons!... Chantons d'un pôle à l'autre  
 Ce jour qui s'est levé, car ce jour c'est le nôtre!...  
 La patrie est rendue à nos regards ravis,  
 Le chemin est rouvert des célestes parvis...  
 Elle brille, voyez! cette aurore propice  
 Annonçant le lever du soleil de justice!...  
 Des lis! encore des lis, des lis à pleines mains!  
 Vierges, et de Judas jouchez tous les chemins!...

#### IV

##### LES PARENTS DE MARIE.

Dans une série complète de représentations de la vie de la sainte Vierge, telle que conçue par les artistes chrétiens du moyen âge, nous trouvons toujours, au commencement, l'histoire de ses saints parents, à partir du moment où l'offrande de Joachim est repoussée avec

mépris par le grand prêtre. Cette histoire donne lieu à toute une suite de scènes touchantes : c'est en premier lieu Joachim rejeté du temple ; puis on nous le montre gardant ses brebis, sur le haut d'une montagne, entouré de ses bergers et recevant le messager angélique. Plus loin, c'est Anne dans son jardin recevant aussi de son côté le message céleste. Plusieurs artistes n'ont pas même oublié la curieuse légende de l'altercation d'Anne avec sa servante Judith, et le tout se termine par la rencontre de Joachim et d'Anne, près de la porte dorée. Que de beaux tableaux de Giotto, de Thadée-Gaddi, de Ridolfo Ghirlandaio, de Luini, sur ces sujets, il y aurait à glaner çà et là ; mais il a fallu se borner.

Pour trouver aujourd'hui ces divers sujets, se suivant dans leur ordre successif, il faut aller les étudier soit dans les chapiteaux de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres, ou dans la porte de Notre-Dame de Paris, dite porte Sainte-Anne. Ne pouvant le faire aujourd'hui, nous allons nous contenter de demander au poète que nous avons déjà cité, de nous dépeindre dans son poétique langage, les angoisses et les joies de la bonne sainte Anne en cette occurrence :

La terre de Judas tressaillait dans l'attente  
 Du Messie annoncé. Quelle serait la tente  
 Heureuse d'abriter le Fils de l'Éternel ?  
 Quelle serait la Vierge, unique en Israël,  
 Que Dieu dans sa bonté trouverait assez digne  
 D'être élevée un jour à cet honneur insigne  
 De mère du Sauveur ?... C'est ce rêve inouï  
 Qui hantait nuit et jour le regard ébloui  
 De toute femme juive en contemplant sa fille.  
 Quel immortel honneur pour toute la famille !...  
 Aussi chez les Hébreux l'espoir de ce bonheur  
 De la stérilité faisait un déshonneur...  
 Dans un coin ombragé de cette Terre Sainte  
 Où fleurit l'olivier auprès du térébinthe,  
 Anne, depuis vingt ans, avec Éliacin,  
 Vivait sans que le ciel eût fécondé son sein.  
 Devant Dieu, répandant ses larmes, ses prières,  
 Elle disait : " Quand donc finiront mes misères !

A qui me comparer dans ma stérilité ?...  
 Aux oiseaux ?.. Mais ils ont, eux, la fécondité.  
 A la terre, à la mer ?... Mais la terre et les ondes  
 Vous bénissent, Seigneur, de les rendre fécondes ! ”  
 Lors un ange parut. “ Dieu, dit-il, aujourd’hui  
 Vous exauce ; vos pleurs sont montés jusqu’à Lui...  
 Oui, vous enfanterez une fille chérie,  
 Vierge pure et sans tache, elle aura nom Marie.  
 Elle sera célèbre en l’univers entier.”  
 Alors, de son jardin quittant l’étroit sentier,  
 Anne à son oratoire accourut rendre grâce  
 De ce que le Seigneur souriait à sa race...  
 Et d’elle, au jour marqué, les neuf mois accomplis,  
 Une Vierge naissait, plus pure que les lis.  
 C’était à Nazareth, la bourgade riante  
 Aux terrasses gaiement s’étageant sur la pente,  
 Avec ses frais jardins, sa fontaine, ses fleurs,  
 Ses oiseaux variés, poèmes de couleur,  
 Site aussi gracieux que la nouvelle-née.

Alphonse Leclaire.



**LA MÈRE DE JÉSUS,**  
 d'après F. Ittenback.

## LA LITTERATURE AMERICAINE

---

**N**OUS pouvons dire, je crois, que les littératures européennes, anciennes et modernes, nous sont, en général, mieux connues que les productions des auteurs américains. Ceci peut s'expliquer surtout par le fait que les grands écrivains de l'antiquité et ceux des siècles récents sont proposés pour modèles dans les établissements d'éducation où la plupart d'entre nous puisent leur savoir, et aussi par le fait que la langue que nous parlons est la plus belle des langues modernes et qu'elle a été maniée par d'incomparables génies.

Toutefois, il n'est peut-être pas sans utilité et sans plaisir pour nous de faire plus amplement connaissance avec la littérature des Américains, avec qui nous avons déjà tant de rapports d'intérêt ou d'amitié. S'il est d'ordinaire peu convenable de regarder dans le champ de son voisin, il n'y a pas d'indiscrétion à s'occuper de sa littérature. J'ajouterai qu'il est même nécessaire pour nous de s'enquérir de la culture morale et intellectuelle d'un peuple avec qui il est parfois question de nouer des liens plus étroits que ceux de l'amitié. Si l'on sent la nécessité de se mieux connaître lorsqu'il s'agit de relations entre simples particuliers, à plus forte raison devons-nous ne pas négliger les investigations lorsque les intérêts primordiaux et l'avenir national de toute une nation peuvent être en jeu.

---

Le 21 décembre 1620, un petit navire, le *May-Flower*, contenant environ cent personnes, jetait l'ancre dans une

baie sur le versant oriental de l'Amérique du Nord appelé depuis la Nouvelle-Angleterre. Les hommes qui montaient cette embarcation n'apportaient avec eux ni renommée, ni richesse, ni puissance ; ils fuyaient même leur pays et venaient chercher dans les solitudes de l'Amérique la paix religieuse que leur refusait la mère patrie. Ces hommes étaient des puritains, et leurs figures sombres et sévères annonçaient des gens doués d'une énergie peu commune, déterminés à triompher des obstacles qui pourraient s'opposer à leur entreprise.

En effet, les Pères pèlerins, appellation que leur a donnée l'histoire, prirent racine sur le sol de l'Amérique ; ils y fondèrent des colonies qui furent l'origine de ce vaste empire que l'on désigne maintenant sous le nom d'États-Unis. Pendant longtemps les besoins matériels de leur nouvelle position réclamèrent toute leur attention et leurs efforts ; il leur fallait défricher le sol, se défendre contre les sauvages, lutter contre l'ennui et les difficultés de toutes sortes qui accompagnent les établissements de ce genre ; mais ils puisèrent dans leur force morale le secours nécessaire pour vaincre la nature ; un siècle s'était à peine écoulé que l'on comptait dans cette partie de l'Amérique où ils s'étaient fixés, plusieurs colonies florissantes, des villes prospères et une population nombreuse possédant déjà une aptitude toute spéciale pour le commerce et l'industrie ; une université, celle d'Harvard, à Cambridge, avait même été fondée dès 1636. On comprend donc que, pendant toute la période coloniale alors que Dryden, Pope et Addison remplissaient l'Angleterre du bruit de leur renommée, les pionniers du nouveau monde avaient à s'occuper tout d'abord à se fonder une patrie avant de songer à se créer une littérature.

Si cette époque n'a produit aucune œuvre originale, elle ne fut pourtant pas non plus dépourvue d'écrivains. Il

y eut alors une sorte de littérature se composant d'écrits d'occasion, de brochures politiques, des histoires locales, des traductions de classiques, des traités moraux ou religieux, ayant pour auteurs des ministres de divers cultes, des professeurs, des politiciens, des imprimeurs, nés, pour la plupart, en Angleterre ou de parents anglais.

Le Massachusetts se distinguait comme le centre de ce mouvement intellectuel ; un grand nombre de ceux qui s'y établirent étaient des élèves de Cambridge.

Inutile toutefois de chercher dans les productions de cette époque, la grâce du style, l'élégance de la forme, l'élévation de la pensée, les élans généreux, ces aimables qualités enfin qui constituent l'art ; car tout cela était étranger au caractère farouche des puritains, cruels à force d'austérité et d'intolérance religieuse.

Le premier livre publié dans la Nouvelle-Angleterre fut une traduction des psaumes en vers anglais (*The Bay-Psalms Book*). Cette œuvre, qui parut en 1640, est due à la collaboration commune de Thomas Welde, ministre de Roxbury, Eliot, le seul protecteur que les Indiens aient eu aux États-Unis, et Richard Mather, ministre de Dorchester. Les familles de Cotton et de Mather ont joué le premier rôle dans l'histoire littéraire, politique et religieuse des colonies anglaises du 17<sup>e</sup> siècle, tant par la véhémence de leurs polémiques que par la quantité de leurs écrits.

Le plus célèbre représentant de ces deux familles fut Cotton Mather, né en 1663, et petit-fils de Richard Mather. A l'âge de douze ans, il lisait Cicéron, Térence, Virgile, Homère, et étudiait en même temps la langue hébraïque. Ordonné ministre à 21 ans, il se consacra à la prédication. De 1686 à 1727, il composa, dit-on, trois cent quatre-vingt-deux écrits, sermons, essais, quantité de biographies et traités de tous genres. Il publia une histoire ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre, qui

passé pour son œuvre capitale. Cette histoire embrasse la période de 1620, date de l'établissement des premières colonies, à 1698.

Ce Cotton Mather était d'une activité incroyable ; tous ses instants étaient occupés. Ceux qui venaient le visiter pouvaient lire cet avertissement sur la porte de son cabinet : *Be short ; soyez brefs.*

Parmi les écrivains théologiens qu'a produits le vieux puritanisme de la Nouvelle-Angleterre, Jonathan Edwards fut un des derniers, des plus célèbres et des plus subtiles, car, au titre de théologien, il joignait celui de philosophe et de métaphysicien. Fils de ministre et ministre lui-même de 1726 à 1757, il publia nombre de traités religieux et philosophiques. Son principal ouvrage est un *Traité sur le libre arbitre* ; c'est un exposé des idées calvinistes sur la question de la liberté, et il y soutient la doctrine fataliste qui est celle de la secte.

Enfin, apparut Benjamin Franklin, qui fut aussi populaire en Europe qu'en Amérique. Esprit clair et précis, joignant à une merveilleuse souplesse la plus honnête bonhomie, son style a les qualités de sa pensée, bon sens, lucidité, bienveillance, onction fine et narquoise. Formé à l'école du célèbre écrivain anglais Addison, il fut dans son pays le véritable initiateur d'un mode de littérature plus aimable, annonçant un progrès vers une civilisation plus douce.

V. Par son origine et son éducation première, Franklin avait été à même de connaître les mœurs et les usages des classes les plus humbles de la société ; il savait comment le pauvre gagne son pain à la sueur de son front. Si, à un âge plus avancé, il connut les avantages de l'opulence et les splendeurs d'une brillante civilisation, cela ne fit qu'ajouter à son expérience de la vie qui le rendit propre à aborder le vaste champ de la critique et de la réforme avec un talent et une aptitude admirables.

Franklin avait une manière propre et originale de faire goûter à ses lecteurs ses conseils de sagesse pratique, ses exhortations à la tempérance et à l'économie ; et ses écrits sous forme de maximes, de proverbes, contes, apologues, soit en prose ou en vers, étaient lus avec avidité dans toutes les familles.

Ainsi, parlant des dépenses inutiles, il racontait l'histoire suivante, qui lui était personnelle :

“ Quand j'étais un enfant de cinq ou six ans, mes amis, un jour de fête, remplirent ma petite poche de sous. J'allai tout de suite à une boutique où l'on vendait des babioles ; mais, étant charmé du son d'un sifflet, que je rencontraï en chemin dans les mains d'un autre petit garçon, je lui offris et lui donnai volontiers pour cela tout mon argent. Revenu chez moi, sifflant par toute la maison, fort content de mon achat, mais fatiguant les oreilles de toute la famille, mes frères, mes sœurs, mes cousines, apprenant que j'avais tant donné pour ce mauvais bruit, me dirent que c'était dix fois plus que la valeur. Alors ils me firent penser au nombre de bonnes choses que j'aurais pu acheter avec le reste de ma monnaie, si j'avais été plus prudent : ils me ridiculisèrent tant de ma folie que j'en pleurai de dépit et la réflexion me donna plus de chagrin que le sifflet de plaisir.

“ Cet accident fut cependant, dans la suite, de quelque utilité pour moi, l'impression restant sur mon âme ; de sorte que, lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je disais en moi-même : *Ne donnons pas trop pour le sifflet*, et j'épargnais mon argent.”

Cela rappelle la fameuse patte de dindon de Legouvé.

Qui ne connaît la *Science du bonhomme Richard*, dans laquelle Franklin a résumé les meilleures de ses maximes populaires ? Cet ouvrage, qui fit à l'auteur une réputation européenne, a été traduit dans toutes les langues modernes. J'en cite un ou deux extraits, et, de préférence,

celui où il propose le moyen d'avoir toujours de l'argent dans sa poche :

“ Dans ce temps, où l'on se plaint généralement que l'argent est rare, ce sera faire acte de bonté que d'indiquer aux personnes qui sont à court d'argent le moyen de pouvoir mieux garnir leurs poches. Je veux leur enseigner le véritable secret de gagner de l'argent, la méthode infailible pour remplir les bourses vides et la manière de les garder toujours pleines.

“ Deux simples règles bien observées en feront l'affaire.

“ Voici la première : *Que la probité et le travail soient vos compagnons assidus.*

“ Et la seconde : *Dépensez un sou de moins par jour que votre bénéfice net.*

“ Par là votre poche si plate commencera bientôt à s'enfler et n'aura plus à crier jamais que son ventre est vide ; vous ne serez pas maltraité par des créanciers, pressé par la misère, rongé par la faim, glacé par la nudité ; le ciel brillera pour vous d'un éclat plus vif et le plaisir fera battre votre cœur.

“ Hâtez-vous donc d'embrasser ces règles et d'être heureux. Écartez loin de votre esprit le souffle glacé du chagrin et vivez indépendant. Alors vous serez un homme et vous ne cacherez point votre visage à l'approche du riche ; vous n'éprouverez point de déplaisir de vous sentir petit lorsque les fils de la fortune marcheront à votre droite ; car l'indépendance, avec peu ou beaucoup, est un sort heureux et vous place de niveau avec les plus fiers de ceux que décorent les ordres et les rubans. Oh ! soyez donc sage ; que le travail marche avec vous dès le matin, qu'il vous accompagne jusqu'au moment où le soir vous amènera l'heure du sommeil. Que la probité soit comme l'âme de votre âme, et n'oubliez jamais de conserver un sou de reste, après toutes vos dépenses.

comptées et payées ; alors vous aurez atteint le comble du bonheur et l'indépendance sera votre cuirasse et votre bouclier, votre casque et votre couronne ; alors vous marcherez tête levée sans vous courber devant des habits de soie, parce qu'ils seront portés par un misérable qui aura des richesses,—sans accepter un affront, parce que la main qui vous l'offrira étincellera de diamants."

Parlant du coût de la paresse et de la valeur du temps, il disait :

" Mes chers amis et bons voisins, il est certain que les *impôts* sont très lourds ; cependant, si nous n'avions à payer que ceux du gouvernement, nous pourrions espérer d'y faire face plus aisément.

" Mais nous en avons une quantité d'autres bien plus onéreux : par exemple, l'impôt de notre " paresse " nous coûte le double de la taxe ; notre " orgueil," le triple, et notre " folie," le quadruple.

" Ces impôts sont tels, qu'il n'est pas possible aux commissaires d'y faire la moindre diminution : cependant, si nous sommes gens à suivre un bon conseil, il y a encore quelque espoir pour nous ; Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes.

" S'il existait un gouvernement qui obligeât les sujets à donner régulièrement la dixième partie de leur temps pour son service, on trouverait assurément cette condition fort dure ; mais la plupart sont taxés par leur paresse d'une manière beaucoup plus tyrannique. La " paresse " amène avec elle des maladies et raccourcit sensiblement la durée de la vie ; elle engendre les soucis et produit l'ennui et les regrets. L'oisiveté, comme la rouille, use beaucoup plus que le travail. La clef dont on se sert est toujours claire.

" Si le temps est le plus précieux des biens, " sa perte doit être la plus grande des prodigalités, puisque le temps perdu ne se retrouve jamais," et que ce que nous appelons

“ assez de temps,” se trouve être toujours “ fort peu de temps.”

“ Si vous aimez la vie, ne prodiguez donc pas le temps : car “ le temps c’est l’étoffe dont la vie est faite.”

Cette manière de dire des vérités, de donner de bons conseils, rendit Franklin fort populaire.

Franklin mourut le 17 avril 1790, comblé d’honneur et jouissant d’une grande réputation. Il clôt la période de la littérature américaine coloniale.

Alphonse Gagnon.

Québec.

(A suivre)



## LES ABORIGENES ET LEURS DROITS DE PROPRIETAIRE

---

**D**IEU seul est le propriétaire absolu de la patrie terrestre que nous habitons. C'est l'œuvre de ses mains et, comme créateur et souverain seigneur, il est le seul qui puisse y exercer une autorité qui n'a son principe qu'en lui-même. La terre, il est vrai, a été donnée en partage aux fils d'Adam, mais Dieu, en les revêtant d'une puissance royale et en leur déléguant une partie de sa puissance, manifestait par là même la dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis son pouvoir supérieur.

Ils exercèrent cette royauté, en se répandant de par le monde, se fixant sur les rives luxuriantes et plantureuses qui leur offraient le plus d'attrait. La terre étant leur domaine, ils se divisèrent leur héritage commun. Dès le berceau de notre humanité, les convoitises et les injustices firent naître des divisions et des luttes sanglantes pour la possession d'un coin quelconque de ce patrimoine. On versa le sang pour s'assurer l'exploitation d'une vallée, d'un coteau, de quelques vignes ou même le droit d'abreuver ses troupeaux à une fontaine.

Les hommes se firent d'abord chasseurs et pasteurs. Les peuples ne consentirent à donner à l'agriculture la place d'honneur qu'elle mérite que lorsqu'ils eurent atteint l'âge viril. Telle fut la marche de la civilisation.

Les races primitives regardaient la culture des champs avec mépris, comme une occupation avilissante et attentatoire à la dignité humaine.

Aussi leurs idées de propriété ne reposaient que sur des principes incertains et mal définis. Les peuples

agricoles, au contraire, déterminent leur possession par des bornes fixes, évidentes et propres à inspirer le respect. Ce morceau de terre que le laboureur couvre de ses sueurs et pétrit si péniblement de ses mains pour lui dérober ses sucs fécondants, est bien, en effet, sa chose. Son labeur constant l'a transformé et a cimenté son union avec lui. C'est pourquoi, c'est par l'agriculture que les nations en général s'établissent permanemment dans un pays et qu'ils s'y attachent par tous les sentiments qui rendent sacré le nom de patrie. Quelques nations européennes sont restées néanmoins en partie au premier degré de civilisation où les maintiennent la nature de leur pays et le genre de vie qui en est la conséquence.

Les indigènes d'Amérique se rattachent à ce dernier groupe. Nos sauvages ne connaissaient que la chasse et la pêche comme moyens d'existence. Il est vrai que les Iroquois semaient quelques champs de maïs de peu d'étendue, que les Mandans en faisaient autant sur le plateau du Missouri, que les Sauteux récoltaient du riz sauvage sur le lac des Bois, mais ce ne sont là que des accidents peu importants dans leur mode de vie, et qui doivent être relégués dans la catégorie des exceptions.

D'ordinaire, ils éprouvaient une répugnance invincible pour le travail de la terre et leur existence nomade s'accommodait mal de la culture. Le titre des sauvages à la possession de leur territoire ne peut donc être fondé sur leurs travaux agricoles. Les découvreurs du pays les trouvèrent errant au milieu d'immenses contrées, poursuivant le gibier ou leurs ennemis de leurs traits et promenant partout leur fière indépendance. Ils ne connaissaient d'autres contraintes que celles que la loi naturelle ou des coutumes séculaires avaient imposées. Il est bon de noter, en passant, que ces coutumes acceptées implicitement par les naturels avaient fini par devenir de véritables lois que les Européens se plurent à respecter.

Pour les sauvages comme pour les peuples civilisés, la conquête n'implique pas l'abrogation des lois qui étaient antérieurement en vigueur chez les vaincus. D'éminents magistrats ont prononcé sur cette question des décisions fort élaborées et qui jettent une vive lumière sur cette matière. Il suffira de citer le juge en chef Marshall, de la Cour suprême des États-Unis, dont les hautes considérations philosophiques témoignent d'un esprit élevé et frappent par l'enchaînement rigoureux du raisonnement et la lucidité limpide des démonstrations.

Toutefois, il n'est que juste de faire sur ce point quelques réserves. Les coutumes sanguinaires des sauvages et les désordres de leur vie domestique ne constituaient que des abus odieux de la liberté et des attentats contre la loi naturelle et la justice.

Ces coutumes injustifiables n'avaient aucun fondement légitime et ne pouvaient être considérées comme des lois acceptées par les aborigènes. Le crime ne peut acquérir de titre par la longueur des siècles. En s'accroissant chez une nation, il n'en devient que plus odieux.

Une nation qui perd la notion du droit sur certaines matières ne peut pas invoquer cet abaissement moral pour justifier la continuité de ses méfaits.

Quoi qu'il en soit des désordres des sauvages, on ne saurait discuter le fait qu'ils étaient en possession paisible de certains territoires.

Quel titre avaient-ils à la propriété des contrées qu'ils habitaient ? En étaient-ils réellement propriétaires et, si oui, quelle était la nature de leurs droits ? Les Européens qui abordèrent sur leur rivage pouvaient-ils, sans blesser les lois de la justice, s'emparer du sol sans leur permission ? Quelles limites peut-on assigner aux droits des Européens et des naturels ?

Telles sont les questions que je me propose de discuter brièvement. Le vieil adage, possession vaut titre, a été

considéré de tout temps comme un principe basé sur le bon sens et l'équité. Celui qui jouit paisiblement d'un héritage est présumé en être le propriétaire jusqu'à preuve du contraire. Tel est le sens de cette maxime. Mais lorsqu'il s'agit de déterminer la nature de cette possession et la forme qu'elle doit affecter, les opinions sont loin d'être d'accord. La réponse à ces questions offre un vaste champ de controverse et soulève bien des problèmes.

Les Romains reconnaissaient le droit à un citoyen de prendre, dans un pays inhabité, autant de terre qu'il pouvait en entourer d'un sillon de charrue depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Le titre à la terre reposait donc pour eux sur la culture. Ils croyaient qu'il fallait respecter le domaine que pouvait parcourir un agriculteur, dans un jour, en accomplissant sur ce domaine un travail symbolique de l'intention de sa prise de possession. Cette prétention de donner comme fondement au droit de propriété, la culture du sol, ne fut pas accueillie chez tous les peuples avec une égale faveur. Les irruptions des barbares qui précédèrent la chute de l'empire romain, implantèrent en Europe des idées nouvelles qui jetèrent la confusion dans l'ancien ordre de choses établi.

Il serait oiseux de s'arrêter à des considérations sur ce sujet. Le droit international, même s'il eût été fixé au delà de tout doute raisonnable, sur cet article, ne pouvait lier que les nations qui étaient censées y avoir donné leur adhésion, sinon formelle, au moins implicite, dans leurs rapports entre elles.

Ce droit assurément ne pouvait avoir aucune prise en Amérique avant sa découverte. Et depuis lors, sur quoi pourrait-on s'appuyer pour décider que les lois d'un hémisphère se trouvèrent transplantées dans l'autre par suite de la colonisation des nations européennes en Amérique? Que ces lois fissent partie du bagage de ces émigrants, qui emportaient avec eux telle partie des

législations de leur mère patrie qui pouvait convenir à leur nouvelle situation, ce point n'offre point de difficulté ; mais qu'elles pussent embrasser également les aborigènes, c'est ce qu'on ne peut concevoir. Les sauvages ne relevaient d'aucune juridiction politique ou civile, en dehors de leur continent. La question ainsi dégagée des préoccupations du droit international, dont les naturels n'avaient pas même la moindre conception, se trouve étrangement simplifiée.

Les sauvages habitaient paisiblement leur territoire de chasse. C'est là qu'ils étaient nés et que reposaient les ossements de leurs ancêtres.

Ils y avaient élevé, çà et là, leurs chétives cabanes et comptaient plusieurs bourgades ou villages. En un mot, c'était leur patrie. Pourquoi n'auraient-ils pas été les maîtres absolus du sol ? Les jurisconsultes se rendent assez facilement à l'idée que les naturels avaient des droits acquis aux domaines qu'ils habitaient, mais plusieurs épiloguent sur ces droits et leur assignent des limites tellement étroites ou les entourent de tant de restrictions, qu'ils finissent par les rendre purement illusoires. Ils consentent à leur accorder le *dominium utile*, il est vrai, mais leur contestent le *dominium directum*. Cette distinction n'a aucun fondement. Lorsqu'on accepte un principe, il faut avoir, ce me semble, le courage d'en accepter toutes les conséquences qui en découlent nécessairement. Qu'importe que les aborigènes fussent chasseurs, pêcheurs, ou agriculteurs. Ces considérations ne sauraient amoindrir leurs droits de propriétaires. La nature du pays et le tempérament des peuples peuvent leur faire adopter un genre de vie différent, mais l'exploitation de la terre, soit par la chasse, l'élevage ou la culture ne constituent au fond qu'un mode d'occupation ou de prise de possession du sol. Les chasseurs américains se servaient de leur pays pour les fins qu'ils croyaient les plus utiles et de la manière qui convenait le mieux à leurs instincts. Les Européens, qui

n'étant que des étrangers pour eux, ne pouvaient sans injustice les déposséder.

L'Angleterre, dans ses rapports avec les indigènes, les a reconnus comme maîtres de leur domaine et a eu soin d'obtenir, par des traités, la concession de leurs terres. Elle a observé fidèlement les conditions onéreuses de ces traités, que cela soit dit à sa gloire. Cette politique équitable a contribué plus que ses armées ou ses capitaux à conquérir l'affection et le respect des sauvages pour son drapeau.

Les nations maritimes d'Europe, lorsqu'elles se partagèrent l'Amérique, crurent qu'il était de leur intérêt réciproque d'établir certaines règles afin d'éviter tout conflit entre elles, au sujet de leurs prétentions respectives dans ces pays nouveaux. Il fut convenu que la découverte suivie d'une occupation réelle d'un territoire par les sujets d'une nation, donnerait à cette dernière un droit exclusif à la possession de ce pays. Il s'ensuivit de là qu'aucune autre puissance, à part celle qui était en possession par droit de découverte et d'occupation, ne pouvait valablement racheter un territoire appartenant à une tribu qui habitait ce pays. Il s'agit ici de ne rien confondre.

Cette convention n'avait aucune force vis-à-vis les aborigènes.

Ils n'avaient jamais été appelés à consentir à cet arrangement. Elle n'annulait ni ne restreignait leur droit de vendre ou de ne pas vendre leur territoire quand et à qui il leur semblait bon.

D'un autre côté, l'acheteur ne pouvait être, bien entendu, qu'une autre nation européenne. Or, cette dernière était soumise à cette convention et, quant à elle, le contrat, s'il avait lieu, devenait nul. C'est ainsi que les sauvages, sans être lésés dans leur droit absolu de disposer de leur territoire à tel acheteur qui leur convenait, ne pouvaient trouver d'acheteur libre de transiger avec eux, autre que le gouvernement dont le drapeau flottait dans le pays.

Les conclusions de ce qui précède sont donc : 1° les sauvages étaient les propriétaires absolus de leur territoire de chasse ; 2° ils pouvaient les garder à perpétuité, refuser de les vendre, et aucun gouvernement ne pouvait, sans injustice, les forcer à s'en départir. Ceci découle naturellement du droit de propriétaire. 3° ils pouvaient choisir le jour et l'heure qui leur convenait pour vendre leur territoire, mais lorsqu'ils décidaient de vendre, quoique libres en principe de le faire à tout venant, le droit international ne leur laissait d'autre acheteur que le gouvernement établi au milieu d'eux.

Les traités pour éteindre les titres des sauvages, ne sont donc pas seulement des actes de sage politique, faits en vue de s'attirer les bonnes grâces des sauvages ou d'obtenir un simple permis d'entrer dans leur territoire sans crainte d'être molestés. Ils signifient beaucoup plus que cela. Ce sont de véritables concessions entre les propriétaires primitifs et le gouvernement du pays. Certains historiens se sont plu à faire ressortir la régularité des procédés employés par l'Angleterre en Canada, pour acquérir les droits territoriaux des sauvages, afin d'établir un contraste avec ceux adoptés par la France. La comparaison pèche à sa base.

La France ne fit point de traité de ce genre avec les Hurons et les Algonquins, parce que, dès le berceau de la colonie, elle se fit leur alliée ou plutôt elle se trouva dès l'abord entraînée dans les malheureuses guerres de ces tribus avec leurs cruels ennemis les Iroquois.

Les Français devinrent les défenseurs de leurs alliés et se fixèrent dans le pays avec leur consentement. Ils payèrent chèrement de leur sang les terres où ils s'établirent.

Les sauvages les supplièrent d'établir des forts sur les grands lacs, d'y entretenir des garnisons, et d'envoyer des traiteurs dans l'intérieur du pays. L'augmentation des colons français était l'objet de leur désir, car ils y voyaient un surcroît de force et de protection pour leur vie.

Dans ces circonstances, il serait absurde de prétendre que les Français spolièrent les sauvages en colonisant les rives du Saint-Laurent.

D'ailleurs il ne faut pas perdre de vue, que, si d'un côté les sauvages étaient propriétaires du sol, les colons, invités à s'établir chez eux, acquéraient non seulement le titre des terres qu'ils habitaient, mais aussi d'autres droits corollaires qui résultent nécessairement du fait qu'ils étaient appelés à vivre et à se développer dans cette nouvelle patrie. En d'autres termes, pour les colons français, le titre des sauvages fut légalement éteint. Les contrats de concession, pour n'être pas aussi formels que ceux faits par la couronne d'Angleterre, ne furent pas moins positifs et absolus, avec cette différence que l'Angleterre paya de son or et la France de son sang.

Si absolu et si indiscutable que soit le droit de propriétaire des naturels du pays, il ne saurait se soustraire à la dépendance de celui de qui tout dépend. Aussi lorsque le divin Maître donna à ses apôtres l'ordre d'aller enseigner toutes les nations, il les investit, par là même, du droit d'aborder sur tous les rivages, de pénétrer dans toutes les contrées, pour obéir au commandement du souverain Seigneur. Les missionnaires catholiques, qui continuent l'œuvre de salut des apôtres, ont donc le droit de parcourir les territoires des sauvages comme ceux des blancs et de se fixer chez les uns comme chez les autres, pour exercer leur ministère sacré. Les rois de France, lors de la découverte et de la colonisation du Canada, se proposaient, comme premier but, de faire pénétrer les lumières de l'Évangile parmi les peuplades sauvages. En considérant la question sous ce rapport, la France avait un titre supérieur à se fixer dans ce pays, que ne pouvaient réclamer les souverains animés du seul désir d'agrandir leur patrie.

L.-J. Prud'homme.

St-Boniface, 7 novembre 1898.

# LE TYPHUS DE 1847

---

## CHAPITRE SEPTIÈME

### HÉROÏQUE CHARITÉ DU CLERGÉ.

---

(*Suite*)

Notre clergé catholique continue, au milieu des désastres publics, sa carrière de dévouement et de sacrifice. Ses rangs s'éclaircissent comme au jour des grandes batailles, mais sans effrayer les survivants ; soldats intrépides, ils se contentent de serrer les rangs pour tenir tête à l'ennemi.

L'antique et vénérable maison de Saint-Sulpice a soutenu le combat sans faillir à ses traditions de famille et à sa gloire passée. Au premier temps de notre cité, le sang de ses enfants coula sous le fer des Iroquois, les tyrans de cette église naissante. Ils furent martyrs de leur apostolat. Leurs frères d'aujourd'hui, héritiers de leurs vertus, ajoutent à leur héritage de gloire, un titre non moins honorable, celui de martyrs de la charité. Déjà cinq d'entre eux ont reçu leur récompense. D'autres luttent encore entre la vie et la mort, ou plutôt entre de nouveaux combats à livrer et les palmes à recueillir. Cinq d'entre eux sont en ce moment hors de combat. Ces vides dans les rangs de ce bataillon sacré le privent de plusieurs puissants centres d'action, mais n'altèrent pas son courage ; sous le poids de pertes intérieures immenses, ils se sont vus forcés d'abandonner le soin des *sheds*. Les besoins de

la ville et surtout de la population irlandaise que le fléau va décimer jusque dans ses foyers, absorbent tous les ouvriers encore sur pied. Monseigneur a même appelé, pour les aider pendant cette semaine, M. Girouard, curé de Sainte-Marie, et M. Colgan, curé de Saint-André. Les révérends Pères Martin et Saché, de la compagnie de Jésus, s'étaient offerts dès le commencement pour aller demeurer au milieu d'eux et partager leurs travaux ; les besoins étaient devenus urgents. Monseigneur les a aussitôt appelés auprès de lui au secours des prêtres de sa maison. Depuis que MM. les Sulpiciens ont été obligés d'abandonner les *sheds*, Mgr Bourget en a pris l'administration immédiate. Déjà bien des fois l'illustre et vénérable prélat avait paru sur la brèche pour payer de sa personne à l'heure du combat et à l'heure du plus grand danger. Le général est devenu soldat et a voulu combattre au premier rang.

La douleur et l'infortune, partout où elles se trouvent, ont des droits sur son cœur d'apôtre. Monseigneur a déjà organisé deux maisons d'orphelins, une pour les garçons sur la rue Sainte-Catherine, l'autre pour les filles dans la nouvelle maison du Bon-Pasteur, sur le Coteau Barron. Plus de 260 enfants ont été recueillis. Ce sont de tristes mais intéressants débris que le fléau dévastateur jette en passant sur la ville et que la religion recueille avec amour.

Monseigneur est admirablement secondé dans cette vie de dévouement et de sacrifices par M. le grand vicaire Hudon et M. le chanoine Truteau. M. Rey, le P. Duranquet, jésuite, M. Charland, curé de Saint-Clément de Beauharnois, M. Hughes, missionnaire de l'Ottawa, M. Pominville, vicaire de Chambly, sont venus, sur l'invitation de l'évêque, prêter aussi leurs secours.

On doit ajouter à ces noms ceux de M. Resther, directeur du collège Joliette, M. Lafrance, curé de Saint-Aimé,

M. Mercier, curé de Saint-Vincent de Paul, M. St-Germain curé de Saint-Laurent.

Ils vont tous à leur tour passer quelque temps aux *sheds* pour baptiser, confesser et administrer les malades. Le jour et la nuit, il y a toujours un prêtre au milieu d'eux et il n'en meurt aucun sans recevoir les secours de la religion. Un bon nombre de nos frères séparés demandent à cette heure dernière à rentrer dans le sein de l'Église.

Il est un dévouement et un héroïsme qui pour être dignement loués auraient besoin d'une autre plume que la nôtre. Nous connaissons déjà la charité, le besoin de sacrifices de nos excellentes religieuses, mais leur vie retirée dans l'ombre en avait le plus souvent seule le secret. Il fallait pénétrer dans leur intérieur ou les suivre dans les humbles réduits où elles allaient porter sans bruit l'aumône du riche et les consolations de la foi pour en savoir le mystère. Elles se préparaient pour de plus grands combats. Elles sortent enfin de leurs retraites, ces filles timides, ces femmes faibles et délicates, et s'avancent intrépidement sur ce théâtre de la mort, avec plus de joie qu'on ne court à une partie de plaisir.

Les horreurs de la maladie, les dangers de la contagion, le spectacle de la mort, excitent leur courage, bien loin de l'intimider.

Leurs rangs vont s'éclaircir : cinq Sœurs Grises ont déjà rendu le dernier soupir ; vingt et une sont encore aux prises avec la mort.

A la maison de la Providence, douze sœurs sont sur le lit de douleur. Celles que le fléau a épargnées jusqu'ici n'ont pas ralenti leur marche un instant ou diminué leurs visites journalières aux *sheds*.

Avant de se rendre près de leurs malades, elles donnent chaque matin à leurs sœurs mourantes, dans un adieu plein d'amour, de foi et d'espérance, un rendez-vous pour

l'éternité. La couronne prête à descendre sur leurs têtes leur paraît plus belle que jamais, puisque c'est celle du martyr de la charité.

Dignes émules de leurs vertus et de leur dévouement, elles reviennent le soir les consoler de leur éloignement du combat, par le récit de ce qu'elles ont fait pour perpétuer leur héroïsme ; ou bien elles viennent prier près d'un cercueil, . . . ou enfin, frappées elles-mêmes, elles s'étendent tranquillement sur le lit de douleur, comme le soldat qui se repose après la journée du combat et elles attendent du Dieu tout-puissant et tout amour, la récompense de leur charité, de leurs sacrifices et la glorieuse couronne de l'immortalité." (*Mélanges religieux*, 30 juillet 1847.)

Enfin . . . .

De nouveaux prêtres accourent aux *sheds* où ils se remplacent jusqu'à la fin de l'épidémie. Ce sont, au mois de juillet : M. Martineau, curé de Sainte-Marthe, M. Lionnet, prêtre à Saint-Martin ; au mois d'août, M. H. Hicks, vicaire à Saint-Valentin, M. J. Larocque, supérieur au séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Desaulniers, professeur de philosophie à Saint-Hyacinthe, M. Dallaire, curé de Rigaud, M. J.-J. Prince, missionnaire des townships de l'Est du Saint-Laurent.

A la fin d'août, M. Leclair, desservant de Stanbridge, M. St-Aubin, du séminaire de Sainte-Thérèse, M. Pelletier, vicaire à Saint-Grégoire, M. Monet, vicaire à Berthier. En septembre, M. Crevier, curé de Saint-Pie, et M. G. Thibault, curé de Saint-Jérôme.

Comme on l'a dit, Monseigneur Bourget est à la tête de ce mouvement apostolique . . . Il est le premier à l'action . . . Il confesse, administre les mourants et baptise les petits enfants. On le voit en même temps servir les malades comme le ferait un simple infirmier, et au péril de sa vie, il va, au milieu de l'obscurité des nuits, puiser l'eau

à la rivière pour désaltérer ses malades ou laver leur linge et leur rendre, avec tout cela, les services les plus rebutants.

Au commencement d'août, la maladie semble faire moins de ravages. On s'est réjoui de la construction de nouveaux abris que l'honorable M. Casgrain, ministre des travaux publics, a fait élever à une distance plus éloignée de la ville, sur la Pointe Saint-Charles. Cette amélioration du site est favorable aux médecins et aux religieuses qui sont constamment auprès des malades, leurs forces se soutiennent davantage.

Cependant le fléau ne se ralentit pas encore et la mort ne respectera pas davantage les nouveaux ministres du Seigneur. Elle va même frapper au bras droit de notre pieux pontife. C'est son grand vicaire Monseigneur Hyacinthe Hudon qui succombe le 12 août, à l'âge encore peu avancé de 55 ans. Cette perte sera bientôt suivie de celle du révérend Thomas Colgan, curé de Saint-André, à peine âgé de 32 ans, excellent prêtre qui se distinguait surtout par la prudence de son zèle et l'ardeur de sa charité.

Le 13 août, Monseigneur Bourget écrit une lettre pastorale dans laquelle il fait entendre les gémissements que lui arrache le spectacle du fléau qui s'est abattu sur sa ville épiscopale. Il déplore les pertes qu'il vient de subir dans son clergé, dans ses communautés religieuses et dans son peuple. Il cherche à se consoler en consolant les autres par les pensées de la foi. Il termine ce bel épanchement de son cœur paternel en appelant la Vierge Marie au secours de sa ville menacée et promet par vœu de faire tous ses efforts pour rétablir le pieux pèlerinage de *Notre-Dame de Bonsecours*, qui, "par le malheur des temps, n'est plus ce qu'il fut autrefois" ... De mettre "à la place de cette image sainte que nos pères vénérèrent avec tant de respect, qui en punition de notre indévotion

a disparu (1) de votre temple, la statue de bronze doré (2) que j'ai fait faire à Paris, et qui a été solennellement bénite à l'autel de l'archiconfrérie, dans l'église qui vous est dédiée sous le titre de Notre-Dame des Victoires.

“ Sous une inspiration qui évidemment venait de vous, ô Marie ! j'ai fait graver sur le piédestal, cette dévote invocation que vous adresse l'Église : *Oro pro populo, interveni pro clero*, et qui est en ce triste moment comme le cri de notre douleur et l'élan de notre cœur pour obtenir votre secours dans notre pressant besoin. Cette image attestera à la postérité la plus reculée que vous aviez encore une fois montré que vous êtes vraiment notre mère.

“ Pour que cette insigne faveur ne s'efface jamais du souvenir des habitants de cette ville et de ce diocèse, je vous promets d'exposer dans ce sanctuaire où vous avez

(1) Cette statue avait de 6 à 8 pouces de hauteur. Elle était en bois brun et d'un travail remarquable. Deux frères vertueux et riches, MM. Le Prêtre, seigneurs de Fleury, en France, dans le château desquels elle était en grande vénération depuis plus de cent ans, la donnèrent, en 1672, pour être placée dans un sanctuaire spécialement consacré à la très sainte Vierge, à Ville-Marie. La sœur Bourgeois fut chargée de l'apporter au Canada. En 1754, elle fut retirée, dans un état de parfaite conservation, du milieu des cendres et des décombres de la chapelle de Bonsecours qu'un incendie désastreux avait détruite de fond en comble. Placée dans la chapelle actuelle, bâtie en 1772, elle fut volée pendant l'hiver de 1831, et jusqu'ici, tous les efforts tentés pour se mettre sur la voie d'une si coupable spoliation, sont demeurés sans résultat.

(2) L'installation solennelle de cette statue ne fut faite que le 21 mai de l'année suivante, à cause de la restauration de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, que des dons généreux unis à l'obole du pauvre permirent de faire pour recevoir dignement l'image de la protectrice de Ville-Marie. C'était un dimanche, une foule compacte envahissait les vastes nefs de Notre-Dame, où la statue avait été déposée. Après les cérémonies préliminaires, cette multitude se forma en procession et l'on se mit en marche vers Bonsecours. Le brancard sur lequel la statue fut portée était entouré d'une gaze d'argent festonnée sur de la soie vert tendre. Une guirlande de petites roses s'épanouissant dans leur feuillage, courait dans les festons. De beaux lis montaient autour de la statue pour former au-dessus de sa tête un diadème virginal. La statue mise en place, Monseigneur Bourget en fit le couronnement avec les pompeuses cérémonies qui s'observent à Rome quand on veut désigner au peuple celles des saintes images de la Vierge dont Dieu a voulu se servir pour lui accorder quelques faveurs signalées.

établi votre demeure, en *ex voto*, un tableau représentant le typhus cherchant à entrer dans la ville, mais arrêté à la porte par votre puissante protection." (1)

Hélas! le Pasteur comme le troupeau doit être également frappé... Monseigneur est atteint de la contagion. C'est une douleur générale... Que vont devenir les pauvres émigrés auxquels il a tendu les bras avec une si grande commisération? Que va devenir Montréal, cette cité si chère à son cœur, qui s'agrandit de jour en jour et dont la prospérité religieuse fait honneur à sa haute et sainte administration.

Le ciel cependant ne s'est assombri que pour offrir un jour plein d'espérance. Après plusieurs semaines de souffrance, le saint pontife commence à se rétablir. Il est conservé à la vénération de ses diocésains et il vivra de nombreuses années pour leur bonheur et pour avancer de plus en plus le règne de Dieu dans leurs âmes.

Plusieurs prêtres, néanmoins, sont atteints du typhus. Le révérend Père Driscoll, jésuite, de la maison de New-York, est de ce nombre. Il se rétablit après plusieurs semaines de cruelles souffrances.

Ces zélés religieux de la compagnie de Jésus qui sont venus au secours de notre clergé canadien durant leurs vacances, retournent, vers la fin d'août, à New-York, pour y reprendre, sans plus de repos, les travaux de leur année scolaire. Le Père Tellier est le seul que leur supérieur peut laisser parmi nous, pour aider les prêtres de Montréal dans leurs travaux actuels. L'état sanitaire de la ville, vers la fin d'août, s'améliore un tant soit peu... En revanche, l'état des pauvres malades aux *sheds* ne fait qu'empirer. Il y a encore 1304 pestiférés

(1) Ce tableau est celui que l'on voit au milieu de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Il représente des Sœurs occupées à soigner de pauvres émigrés étendus à terre. A droite, dans le haut du tableau, on aperçoit la Vierge Marie qui intercède pour la ville.

sous les abris. Il en meurt à peu près 27 par 24 heures. Les bons catholiques de Montréal acceptent sans se lasser cette épreuve incessante qu'il a plu au Seigneur de leur envoyer. Ils sentent que leur Père céleste n'a appesenti sa main sur eux que pour les approcher plus près de son royaume éternel; aussi ces bons citoyens aiment à courir aux églises pour y prier avec ferveur et confiance. C'est à Notre-Dame de Bonsecours qu'ils se rendent plus assidûment; il leur tarde de célébrer l'inauguration de la pieuse statue. Oh! comme ils espèrent tout de Marie. Montréal est la ville très chère à la sainte Vierge... Elle lui fut jadis consacrée et les bons catholiques ne l'ont pas oublié.

Le typhus n'exerce pas exclusivement ses ravages à Montréal et à Québec, qui continuent cependant à être le centre et le foyer pestilentiel. Ottawa et Toronto subissent également sa maligne influence.... Les émigrés d'Irlande cherchent sous le ciel d'Amérique une patrie... Hélas! ces malheureux pèlerins s'arrêtent souvent avant de se rendre à leur but et ils trouvent dans nos villes canadiennes une porte toujours ouverte à la plus chrétienne hospitalité. "On est tout à fait alarmé, disent les feuilles publiques du mois d'août, de l'excès de fatigue et de l'état de maladie des prêtres de Toronto.

"Monseigneur Power est seul pour soutenir le fardeau du ministère dans sa ville épiscopale, où sept ou huit cents malades réclament ses soins."

Une lettre d'Ottawa adressée à un éditeur de journal, en date du 21 septembre, va dérouler sous nos regards le tableau affligeant des pauvres émigrés dans cette ville.

"Le révérend Père Dandurand, missionnaire Oblat de Marie Immaculée, après plus de trois semaines de fièvres typhoïdes contractées aux soins des émigrés, éprouve maintenant un mieux très sensible. On peut annoncer à ses nombreux amis qu'il est en pleine et entière convalescence.

“ Le révérend Père Telmon, O. M. I., supérieur de la mission d'Ottawa, a eu une légère indisposition. Les révérends Pères Beaudrand et Molloy, qui sont descendus à Longueuil, sont en voie de se rétablir. Les révérends Pères Lagier, Ryan et Titz-Henry sont très bien portants.

“ Pour les Dames Grises, si vous voulez connaître leur dévouement sans bornes et toujours inaltérable, les notes suivantes recueillies à la source, en donneront une petite idée.

“ Il y a à Bytown onze professes de cette excellente communauté, quatre novices et cinq postulantes, en tout vingt Sœurs. Sur ce nombre il n'y en a que cinq qui ne soient pas encore passées par les serres cruelles du typhus. Il y a maintenant même, nous regrettons de le dire, encore quatre sœurs professes malades : la mère Bruyère, supérieure, qui sera bientôt, j'espère, convalescente ; les sœurs Rivet, Leblanc, Jones dite St-Pierre, qui commencent cependant à sentir du mieux. Grâce à Dieu, ni prêtres, ni sœurs ne sont morts à Bytown. Nous attribuons ce bonheur inespéré, d'abord aux prières incessantes qui ont été faites, ensuite, comme moyen de la divine Providence, aux soins et à l'habileté du docteur Vaucourtlands, natif de Québec, dont il fait la gloire, et à l'air pur et raréfié des hauteurs de Bytown.

“ Maintenant un coup d'œil sur l'état sanitaire de Bytown en général. Depuis le 15 de juin dernier, il y a eu de malades, tant dans l'Hôpital général des Dames Grises, qu'aux abris et dans la ville, régulièrement, terme moyen, 200 malades. A l'hôpital le chiffre des malades a toujours été de 55 à 60. Depuis la dite date, il est entré à l'hôpital : dans le mois de juin, 111 malades ; dans le mois de juillet, 182 ; dans le mois d'août, et jusqu'à ce moment, 167 ; total 460. Il est mort à l'hôpital 140 personnes ; aux abris, 160 ; dans la ville, 100 ; grand total : 400.

“ En ce moment il y a encore à l'hôpital le même nombre

de malades qu'à l'ordinaire ; mais il y a eu une notable diminution dans les abris et dans la ville.

“ Quand vous connaissez ce que c'est que la petite ville de Bytown, surtout quand vous savez que le canal Rideau a été fermé tout l'été, vous n'êtes point sans être surpris du nombre considérable d'émigrés qui ont passé par ici. Mais sachez que ces pauvres infortunés, dispersés dans les campagnes environnantes par le besoin, étaient ramenées bientôt à Bytown par la maladie. Sachez encore que les *bons* et *charitables* habitants de Prescott, pour se débarasser de ces hôtes dangereux et sous prétexte que nous avions ici un hôpital et des abris, nous en ont expédié plus d'une centaine.”

\*\*\*

(A suivre)





## SYMBOLISME

OU

INVISIBILIA PER EA QUÆ FACTA SUNT INTELLECTA

---

NATUREL ET SURNATUREL.

**U**N jour, je fus ravi comme dans une extase...  
Longtemps je contemplai cet immense univers  
Où je voyais un art dont la sagesse écrase,  
Et des rapports frappants, innombrables, bien clairs,  
Entre tous les objets qu'exhibe la nature  
Et les êtres surnaturels  
Qui nous sont figurés, — ineffable peinture, —  
Par les êtres matériels.

DIEU

J'admirais le soleil, éclatant de lumière,  
Faisant vivre le monde et resplendir les cieux,  
Magnifique astre-roi pour la nature entière,  
Et, pour l'humanité, symbole glorieux  
De Dieu, le Créateur, le Monarque suprême,  
Éclipsant tout par sa beauté,  
Régnant sur l'univers et tirant de lui-même  
Sa splendeur et sa majesté.

LA SAINTE VIERGE

J'admirais notre lune à la face argentée,  
Souveraine charmante aux gracieux aspects,  
Empruntant du soleil sa lumière enchantée  
Et versant à la nuit ses limpides reflets ;—

Emblème doux et pur de la Reine chérie  
 Que Dieu combla de sa faveur,  
 Qui fut Immaculée et s'appela Marie,  
 Divine Mère du Sauveur.

## LES ANGES ET LES SAINTS

A la voûte des cieux je voyais les étoiles  
 Paraître, étinceler, surgir par millions,  
 Illuminant du soir les ténébreuses voiles ;  
 Et tous ces astres d'or, ces vastes légions  
 Reportaient mon esprit aux illustres phalanges  
 Des Élus qui brillent au Ciel :  
 J'apercevais les Saints, j'apercevais les Anges  
 A travers ce dôme mortel.

## LE CIEL

Et ce dôme d'azur ou d'or ou de lumière,  
 Où glissent jour et nuit des nuages si beaux,  
 Et ces champs variés de terrestre matière,  
 Ces mers, ces continents, ces vallons, ces plateaux,  
 Quel temple merveilleux !... Et je pensais au temple  
 Infiniment plus éclairé,  
 Plus somptueux, plus grand, sans égal, sans exemple,  
 Où le Seigneur s'est retiré.

## LES PERFECTIONS DE DIEU

L'immensité des mers, du ciel et de l'espace  
 Représentait pour moi l'immensité de Dieu ;  
 Comme on suit un éclair, je suivais à la trace  
 Le sublime Infini qui rayonne en tout lieu :  
 O divine sagesse ! O divine puissance !  
 O divine suavité !  
 Chaque perfection, dans le monde, est immense,  
 En Dieu tout est illimité !

## LA SAINTE TRINITÉ

L'espace universel, en sa triple étendue,  
 Frappait mes yeux : longueur, largeur et profondeur ;  
 Sous trois états distincts la matière à ma vue  
 Se présentait : solide ou liquide ou vapeur ;

Je voyais triple règne au sein de la nature :  
 Roche, plante, animalité ;  
 Et mon âme voyait, là, dans chaque figuré,  
 L'auguste et sainte Trinité.

## LA GLOIRE DU CIEL

J'admirais tour à tour le lis de la vallée,  
 Les feux du diamant et l'éclat de l'oiseau,  
 Le brillant de la perle et la nuit étoilée,  
 Les reflets du soleil au cristal du ruisseau,  
 Et je disais : les Saints, étincelants de gloire,  
 Vêtus de la splendeur des Cieux,  
 Ornés d'attraits divins, couronnés de victoire,  
 Sont mille fois plus radieux !

## LES DÉLICIES DU CIEL

L'eau pure des torrents dont Dieu nous désaltère,  
 Les aliments si doux, si bons, si savoureux,  
 Dont il soutient nos corps au banquet de la terre,  
 Me faisaient souvenir du pain délicieux  
 Dont il nourrit nos cœurs, dont il nous sanctifie,  
 Au sacrement de son autel ;  
 Et je me figurais les extases de vie  
 Qui sont les délices du ciel.

## LA MUSIQUE DU CIEL

Des bruits harmonieux captivaient mon oreille :  
 Fanfares des humains, ramages des oiseaux,  
 Murmures de la nuit quand la terre sommeille,  
 Clameurs de l'aiglon, gazouillis des ruisseaux ;  
 Et je disais : là-haut, c'est une autre harmonie  
 Dont s'enivrent les bienheureux !  
 O musique céleste ! ô puissance infinie  
 De ces concerts mélodieux !

## LA VIE

Je voyais les vaisseaux, de rivage à rivage,  
 Transporter sur les mers les hommes voyageurs ;  
 Et qu'est-ce que la vie ? . . . Un mystique voyage  
 Sur l'océan du monde aux flots remplis d'horreurs :

Que d'écueils, de récifs, d'effroyables orages !  
 Que de tourbillons désastreux !  
 Que d'âmes, périssant dans de tristes naufrages,  
 N'arriveront jamais aux Cieux !

## LES PIÈGES DU MONDE

La savante araignée, aussi fine qu'immonde,  
 Captive dans sa toile et mouche et moucheron :  
 Quel portrait achevé des embûches du monde !...  
 Le feu, pour le brûler, charme le papillon :  
 Ainsi, les faux plaisirs éblouissent notre âme  
 Et l'entraînent dans leurs filets ;  
 Plus subtils que la toile et plus vifs que la flamme  
 Sont leurs fallacieux attraits.

## NOS ANGES GARDIENS

J'admiraï le héros, le compagnon fidèle  
 Qui défend son ami, le protège partout,  
 Et dont l'affection si constante, si belle,  
 Ne demande pour lui qu'à s'immoler en tout ;  
 Alors je méditais, et j'admiraï les Anges  
 Que Dieu nous donne pour gardiens ;  
 O les dignes objets d'amour et de louanges  
 Que ces vrais amis des chrétiens !

## LES DÉMONS

Je voyais, dans les bois, des animaux féroces,  
 Des tigres, des lions, des reptiles hideux ;  
 Que d'instincts dévorants ! Que d'appétits atroces !  
 Et pour le voyageur, ennemi dangereux !  
 Je me représentais,—ennemis plus terribles, —  
 Les démons sortis de l'Enfer,  
 Ces monstres rugissants, aux fureurs indicibles,  
 Affamés d'âmes, non de chair !

## LUTTE ENTRE LES BONS ET LES MAUVAIS ANGES

De fétides odeurs, irritantes, malsaines,  
 Se mêlent dans les airs aux parfums les plus doux ;  
 Aux souffles des zéphirs et des brises sereines  
 Succèdent la tempête et les vents en courroux ;

De même, avec ardeur, se combattent sans cesse  
 Les bons et les mauvais esprits :  
 Que se disputent-ils ? Quoi donc les intéresse ?  
 Notre âme, inestimable prix !

## LA PROVIDENCE DE DIEU

Dans la vie animée, avec mille tendresses,  
 Les parents attentifs surveillent leurs petits ;  
 La terre, l'air, la mer, nous comblent de largesses ;  
 La nature pour l'homme a des soins infinis :  
 N'est-ce pas là de Dieu la douce Providence  
 Dans le domaine temporel ?  
 Combien plus vive encore est donc sa prévoyance  
 Pour notre salut éternel !

## LA GRACE DE DIEU

La pluie et la rosée, avec grande abondance,  
 Descendaient sur le sol et fécondaient les champs,  
 Et des fleurs et des fruits la riche exubérance  
 Remontait vers le ciel en hommages touchants ;  
 Et j'y voyais la grâce, opérant dans les âmes,  
 Fécondant les cœurs les plus durs,  
 Et leur faisant produire, — ô suaves dictames, —  
 Les héroïsmes les plus purs.

## LA COLÈRE DE DIEU

Et j'entendais la voix grondante du tonnerre  
 Dans l'orage éclater, faire vibrer les cieus ;  
 Oh ! quelle explosion de rage et de colère  
 Égalera jamais ces roulements affreux ?  
 J'y voyais, plein de crainte, une effrayante image  
 De Dieu contre nous irrité :  
 Les pécheurs, à ce bruit, perdant force et courage,  
 Tremblent dans leur iniquité.

## LA RÉDEMPTION

La nature, en hiver, toute paralysée,  
 De ses mortels frimas couvre le sol et dort ;  
 Arrive le soleil, . . . et la terre glacée,  
 Devenant libre enfin, revit avec transport :

Ainsi quand se leva le Soleil de justice,  
 Le monde perclus tressaillit,  
 Et l'homme, délivré de l'Enfer et du vice,  
 Put revivre avec Jésus-Christ.

## L'ÉGLISE

J'admirais des fourmis les sages républiques,  
 Et les sociétés du vaste genre humain ;  
 S'élevant au-dessus des pouvoirs politiques,  
 L'Église est un État parfait et souverain ;  
 La haine de l'enfer, atroce, inextinguible,  
 Ne l'ébranle par aucun choc ;  
 Le Christ demeure en elle, et sa base infaillible  
 Est Pierre, l'immuable roc.

## LES AMES RECUEILLIES

Je voyais, à l'écart, les chenilles timides  
 Filer et s'enfermer dans leurs sombres cocons ;  
 De bonne heure, au printemps, ces humbles chrysalides  
 Se changent tout à coup en brillants papillons ;  
 Ceux-ci, prenant leur vol, émaillent les prairies  
 Des plus radieuses couleurs ;  
 Ainsi, l'on voit toujours les âmes recueillies  
 Briller des plus vives splendeurs.

## LES AMES RELIGIEUSES

J'admirais les oiseaux à tranquille attitude,  
 Comme les cygnes blancs sur un lac argenté,  
 Au milieu des forêts, dans une solitude  
 Où n'arrive aucun vent, aucune anxiété ;  
 Et je pensais à vous, âmes religieuses,  
 Dans vos monastiques réduits :  
 Votre asile est un ciel ; vous êtes bienheureuses  
 D'oublier le monde et ses bruits.

## LES GRANDES AMES

De superbes oiseaux montaient vers les nuages,  
 Planaient dans les hauteurs et se jouaient du vent ;  
 Et d'autres, plus petits, au milieu des bocages,  
 Allaient de fleur en fleur, d'un vol doux et fervent ;

Et ces nobles oiseaux étaient pour moi l'emblème  
 Des esprits fiers et délicats  
 Qui ne trouvent qu'en Dieu, dans la bonté suprême,  
 De purs et suaves appâts.

## LES AMES GROSSIÈRES

Des oiseaux repoussants avalaient des reptiles,  
 Ou même dévoraient des cadavres abjects ;  
 D'autres se délectaient dans les eaux les plus viles,  
 Ou prenaient leurs ébats sur des terrains infects ;  
 Et ces sales oiseaux étaient pour moi l'image  
 Des esprits charnels et grossiers  
 Qui, se plaisant au mal, en font tout leur partage  
 Et s'y dégradent volontiers.

## LA MORT SPIRITUELLE

Je voyais les corps morts tomber en pourriture,  
 Devenir des foyers d'insupportable odeur ;  
 Les vers en font bientôt leur grouillante pâture,  
 Et nul ne veut plus voir cette affreuse laideur :  
 Pécheur, je m'écriais : voilà donc la figure  
 De ton âme en péché mortel :  
 Vices, corruption, perversité, souillure, . . .  
 Quoi de plus pestilentiel ?

## LA MORT CORPORELLE

Quand les arbres, séchant, dépouillent leur feuillage,  
 Quand les débris au vent viennent joncher le sol,  
 Quand la neige descend, par flocons, du nuage,  
 Quand les oiseaux, fuyant, précipitent leur vol,  
 Je dis : que fais-tu donc, ô mourante nature ?  
 Mille voix, d'un commun accord,  
 Répondent : tu peux voir, par cette flétrissure,  
 Ce que sera ta propre mort.

## LE PURGATOIRE

J'ai vu les sombres murs où règne la justice :  
 Que de regrets amers souffrent les détenus !  
 Et comme ils sont ravés, terminant leur supplice,  
 De revoir les doux lieux que leurs cœurs ont connus !

Voilà votre symbole, ô feux du Purgatoire !  
 O soupirs ! ô gémissements !  
 Oh ! quel bonheur, Élus qui volez dans la gloire,  
 Après la fin de vos tourments !

## L'ENFER

Au sommet des volcans, j'ai vu jaillir la lave,  
 Les sinistres éclairs et les torrents de feux :  
 Des entrailles du globe, en rompant toute entrave,  
 Les flots rouges, pressés, bondissent dans ces lieux :  
 J'ai dit : Est-ce l'Enfer ? . . . est-ce l'abîme horrible  
 Où sont enfermés les damnés ?  
 Non, car il est vraiment mille fois plus terrible  
 L'Enfer de ces infortunés !

## LA RÉSURRECTION

La semence qu'on jette à la terre féconde,  
 Meurt, se gâte et revient en superbes moissons ;  
 A mes yeux éblouis, le spectacle du monde  
 N'enseigne nulle part de plus vives leçons :  
 Voyez tous les vivants transformés en poussière :  
 C'est la grande corruption !  
 Ne reviendront-ils pas sous leur forme première ?  
 Voilà la Résurrection !

## L'ÉTERNITÉ

Depuis combien de temps l'homme a-t-il pris sa place,  
 Couronnement sublime et roi de l'univers ?  
 Depuis combien de temps les astres dans l'espace  
 Ont-ils exécuté leurs mouvements divers ?  
 Immuable, éternel, Dieu subsiste en lui-même  
 De gloire et de félicité !  
 O le profond mystère ! ô l'immense problème  
 Du temps et de l'Éternité !

*F.-X. Burque, Ptre.*

Fort Kent, Maine.

## L'ESTHÉTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

---

**E**N ce moment où l'on parle tant de réforme dans l'enseignement, me sera-t-il permis d'élever la voix dans notre belle REVUE CANADIENNE, pour signaler une lacune qu'aucune de nos maisons d'éducation supérieure n'a encore songé à combler : je veux parler de l'enseignement de l'esthétique.

Le beau exerce sur l'homme une grande influence, il en exerce une immense par les arts sur les peuples.

Nul ne songe à nier cette influence. Elle sera d'ailleurs bonne ou mauvaise, selon les sources auxquelles les arts, la littérature, la musique, la peinture puiseront leurs inspirations.

L'art reçoit beaucoup du peuple au milieu duquel il se développe ; il en reçoit la matière de ses œuvres, le marbre et le bronze de ses statues, le fil dont il fait des tissus ; il en reçoit tous les autres matériaux qui lui sont indispensables. Il reçoit surtout l'influence des idées répandues et du degré de moralité qui règne dans la population. Mais il rend le centuple de ce qu'il a reçu. Il rend d'abord la matière transformée, et de meubles qui n'auraient été que des objets d'utilité, il fait des objets que se disputent les amateurs. En couvrant d'ornements des tissus qui n'auraient rien que de vulgaire, il les rend plus précieux que s'ils étaient de soie ou d'or. Il contribue beaucoup à la richesse d'une nation, mais surtout il décuple la puissance des idées qu'il a reçues et il exerce une influence souveraine au point de vue de la moralité. Pour suivre l'histoire de cette influence, il nous faudrait faire l'his-

toire même de l'art et le suivre dans ses différentes phases, ce qui nous serait impossible dans un article de revue. Contentons-nous de constater, ici, quelle influence peut avoir dans le développement des facultés de l'âme, l'étude même des arts, et de dire quelle part doit être faite à cette étude dans l'enseignement.

Sans doute ceux qui ont la responsabilité de l'avenir d'un enfant ne doivent pas se préoccuper d'abord de lui procurer des joies et des distractions. En faisant son éducation, ils tiendront compte de la carrière qu'il devra suivre, afin de le mettre à même de se suffire un jour et d'occuper sa place dans la société. Mais sans aller contre les programmes, il faudrait arriver à former non seulement des mathématiciens, des industriels, des comptables ou même des logiciens, mais des hommes, des hommes complets, et pour cela il faut vivifier l'enseignement, féconder les études en les éclairant de la lumière et de la science du beau.

On le reconnaît chaque jour avec plus d'évidence, chaque jour on le constate davantage par une triste expérience, en appliquant trop tôt l'enfant, le jeune homme à des études spéciales jugées nécessaires pour la carrière à laquelle on le destine, loin de favoriser le développement de toutes ses facultés, on les paralyse et l'on atrophie celles qui feraient de lui l'homme du monde, non pas dans le sens étroit du mot, mais dans le sens élevé et vrai, c'est-à-dire que l'on ne développe pas en lui ce qui lui permettrait d'arriver à une situation distinguée dans la société et d'y remplir un rôle vraiment utile à l'égard de ses semblables. Les méthodes imposées et généralement suivies préparent des médecins, des chimistes, des ingénieurs, ou même des légistes et des avocats; elles forment des spécialistes, conduisent à des diplômes, mais elles ne vont pas au delà, et s'il est des hommes qui arrivent à mieux, c'est qu'ils se sont formés eux-mêmes en dépit des

programmes, et peut-être même, grâce à des infractions à la règle et à des violations de l'ordre du jour, et leur riche nature a triomphé du cercle étroit dans lequel on voulait l'enfermer.

Il ne s'agit pas pour arriver au but que nous désirons, de retrancher sur les programmes, mais seulement de faire donner à toutes les études imposées les fruits qu'elles peuvent produire. Il ne faut pour cela que les exploiter et les féconder ; en faire sortir les aperçus qui correspondent à la science du beau et qui en font jouir ; il suffit de comprendre et de présenter toutes les sciences à un point de vue qui ne soit pas étroit, mais qui offre, avec les données précises, celles qui répondent aux besoins supérieurs de l'intelligence, de l'imagination et du cœur.

Les sciences mathématiques et naturelles expliquent les secrets de la création ; la cosmographie, plus qu'aucune autre science, présente des beautés merveilleuses en expliquant les splendeurs de l'œuvre divine. Mais, pour obtenir ce résultat, il s'agit de ne pas restreindre l'enseignement aux données de la science rigoureusement exacte, de ne pas apprendre seulement au jeune homme à bien aligner des chiffres et à résoudre des problèmes d'hydraulique, il faut lui montrer les beautés de ce monde matériel sur lequel on veut le faire agir, en expliquant combien sont admirables les lois qui le régissent. Et dans ces riches contrées, dont on lui aura fait prendre ainsi possession, il n'y aura point un faux mirage et des rêves décevants qui tromperaient sa jeune imagination : il y aura un fonds solide duquel sortiront de nouvelles merveilles à mesure qu'il l'exploitera dans la suite de sa vie. Mais pour cela il faut qu'on lui ait montré la veine précieuse, le filon d'or ; autrement il ne verra jamais que la matière, un monde opaque auquel il pourra demander la fortune, mais qui ne lui demandera rien pour nourrir son cœur, élever son âme, développer et satisfaire ses généreuses aspirations.

Il ne faut pas apprendre seulement à l'écolier à traduire Sophocle, ou Tacite, ou Virgile, à stéréotyper dans sa mémoire les dates de la naissance et de la mort de nos grands écrivains; mais il faut lui faire comprendre les grands sentiments et les grandes pensées exprimées par les grands poètes et les grands prosateurs. Il ne faut pas apprendre seulement au jeune philosophe et au jeune théologien à défendre une thèse en maniant habilement les ressources de la dialectique comme un maître d'escrime une épée d'ailleurs bien tamponnée; mais il faut les habituer à envisager à un point de vue fécond les grandes questions du dogme et de la morale, les récits de l'histoire religieuse et profane. Il ne s'agit pas de sacrifier le fond à la forme, et d'étudier la religion, les dogmes et les mystères, d'une manière superficielle: nous avons assez de modèles dans les grands apologistes, les théologiens et les Pères de l'Église depuis saint Justin et saint Augustin dans la *Cité de Dieu* jusqu'à ceux du dix-neuvième siècle, qui ne sont point à dédaigner, pour que l'on sache que les brillants aperçus peuvent se concilier avec la rigueur du raisonnement et la solidité des pensées.

Qui donc dira que l'étude de la théologie est incompatible avec l'étude du beau? "Mais c'est pour le séminariste surtout, dit l'abbé Galourit, que la connaissance de l'esthétique, de la musique, du dessin est utile, que dis-je, nécessaire même. Le clergé a une grande influence sur la construction des églises, leur décoration, leur ameublement, il ne saurait s'en désintéresser sans manquer à sa mission. Il doit tout au moins connaître l'histoire de l'art et se rendre capable de juger les œuvres produites: et ces connaissances ne peuvent être acquises, si un enseignement n'est donné dans les séminaires." Que d'argent gaspillé, au Canada, sur des peintures et des décorations indignes de nos temples, aurait été utilement employé, si cette lacune dans l'éducation n'avait pas existé.

La science du beau n'est point une science isolée, elle se mêle à toutes les sciences, elle les éclaire de sa lumière et les complète, de même que la beauté enrichit de sa lumière l'univers entier. Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agit pas de retrancher quelque une des parties obligées de l'enseignement, mais de les féconder toutes en les pénétrant de la science du beau. Nous avons entendu, naguère, d'admirables conférences sur l'esthétique, données à l'Union catholique, par M. J.-B. Lagacé. Pourquoi les talents et les connaissances de notre jeune compatriote, sur le sujet qui nous occupe, ne seraient-ils pas mis à profit ? L'Université Laval, cette belle institution dont nous sommes justement fiers, fait venir, à grands frais, de la mère patrie, des conférenciers chargés d'instruire notre population sur l'histoire de la littérature française, certainement la plus belle littérature des temps modernes. Nous applaudissons de tout cœur à cette louable entreprise, mais il lui resterait un pas de plus à faire, pour compléter son œuvre, ce serait de joindre à l'enseignement du beau dans la littérature celui du beau dans les arts. Une série de conférences illustrées, sur les œuvres des maîtres dans les arts de la peinture, de la statuaire et de l'architecture serait suivie avec autant d'intérêt et de profit que celles qui nous sont actuellement données.

l'Abbé \*\*\*

(A suivre)



# CHARLES GUERIN

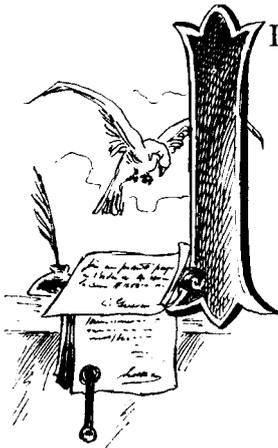
ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

ILLUSTRATIONS DE J.-B. LAGACÉ.

(Suite)

IV

## DE BEAU-PÈRE A GENDRE



Il était dit que notre héros marcherait ce jour-là de surprise en surprise ; car, en rentrant chez lui, il aperçut tranquillement assis dans sa chambre M. Wagnaër lui-même. Il fit deux pas en arrière, et l'air consterné qu'avait dans ce moment ce visiteur inattendu, contribua autant que tout le reste à l'étonnement que Charles manifesta.

Les premiers saluts échangés, il ne put s'empêcher de lui dire :

— Mais comment, M. Wagnaër, vous n'avez pas encore vu mademoiselle Clorinde ? Je l'ai rencontrée, il y a un instant, elle paraît vous croire à la campagne.

— Ne m'en parlez pas ! cette pauvre enfant, je suis si occupé, tellement tracassé, que je n'ai pas encore eu le temps de la voir. Je n'ai fait, depuis que je suis ici, que des affaires, et ce sont encore les affaires qui m'amènent chez vous. Des affaires, jeune homme, des affaires ! Ça ne se fait pas comme on veut, par le temps qui court. Il y a de quoi se pendre rien qu'à y songer. L'argent, ça ne se

connaît plus. Les billets de banque, ça ne se voit plus. Les billets promissaires, ça ne s'escompte plus. Il n'y a jamais eu une crise semblable. On saignerait aux quatre membres le bonhomme Shouffe, le plus vieux et le plus riche des Juifs du pays, qu'il ne trouverait pas un denier à nous prêter.

—Oh ! mais, M. Wagnaër, ce n'est pas vous qui devez vous plaindre...

—Hum ! jeune homme, vous en parlez bien à votre aise. Ça n'est pas moi qui dois me plaindre. Non, sans doute, j'ai de magnifiques propriétés, un grand commerce, de grandes affaires, mais aussi de grands embarras. Plus on a de fer au feu, plus ça chauffe.

—Oui, mais ce fer-là se change en or.

—Quelquefois ; souvent vous ne retirez de la fournaise



que des charbons qui vous brûlent les doigts. Mais enfin les affaires sont des affaires, et quand on y est pris, ma foi, on s'en retire comme on peut. Je viens de payer là deux cents louis que je devais pour cet imbécile de Jean Bernard. J'ai déjà perdu les sept cent cinquante louis que je lui avais prêtés en

bon argent : au moins, je ne pense pas que je retire la moitié de cela de son fonds de commerce qu'il m'a transporté ;

car pour lui il n'est bon qu'à faire de mauvaises affaires. Ça me paraît inexplicable que, dans si peu de temps, dans moins d'un an, il ait pu gaspiller tant d'argent. Il faut que ce soit un fier vaurien. Mais enfin il n'est plus temps de prévoir un malheur quand il est arrivé, ni de fermer l'écurie quand le cheval est dehors. M. Voisin, votre ami, vient d'acquitter le jugement que la banque avait obtenu contre lui. Voilà encore cent cinquante louis qu'il faudra que je rembourse avec les cent cinquante louis de l'autre billet que vous avez endossé... Je ne voudrais pas vous laisser perdre un sou ni à M. Voisin non plus. Ce qui fait en tout — sept cent cinquante, — deux cent cinquante, — et cent cinquante encore, onze cent cinquante louis en tout ! Rien que cela.

—Mais c'est épouvantable !

—Épouvantable, non ; mais c'est très désagréable. J'ai couru la haute et la basse ville toute la matinée pour trouver ces diables de cent cinquante louis, afin de ne pas vous causer d'inquiétude ; mais il n'y a pas moyen. Je ne voudrais pourtant pas voir vos propriétés ni les miennes saisies pour si peu de chose. Je suis venu voir si vous n'auriez point quelque expédient à suggérer.

—Aucun, je vous assure... Arrêtez un peu cependant, .. tiens ; ...mais non, il ne me reste plus que quarante louis en main ; et il me faudra, le mois prochain, payer les hommes qui font mon bois..... Il est vrai que c'est le dernier paiement que j'aurai à faire, et que, ce printemps de bonne heure, mon moulin à scie sera en état de marcher ; mais d'ici à ce temps comment faire ?

—Voyons ; vous ne trouvez pas quelque moyen ?

—Mon Dieu, non !

—Eh bien ! il va bien falloir que le *shérif* annonce quelqu'un de vos lots de terre ou des miens en vente....

—Mais...

—Il n'y a pas de mais. Pensez-vous que les banques

prennent des *mais* en paiement ? Il y aura peut-être moyen d'arranger cela avant que la vente ait lieu. Je compte bien réaliser la somme et davantage d'ici à ce temps. Aujourd'hui ça serait impossible. On ne trouve pas des cents louis tous les jours, et j'ai mes affaires et mes billets à rencontrer pour mon propre compte. On sent sa peau plus près de soi que sa chemise, qu'en dites-vous ?

—Pensez-vous que l'on saisisse quelque'une de mes propriétés d'abord ?

—Dame ! ça dépend ;... ça serait bien plus raisonnable, car au bout du compte, vous êtes le premier endosseur... Mais écoutez donc, en supposant que cela arriverait, où en êtes-vous avec vos autres affaires ? Avez-vous des billets à rencontrer ? devez-vous à quelqu'un ? Enfin avez-vous besoin de crédit ? Ça compromettrait-il votre crédit ? Ça dérangerait-il vos affaires ? Vous sentez bien que je serais au désespoir de vous faire le moindre tort : car, après tout, c'est moi qui vous ai fourré là dedans. M. Voisin n'a pas manqué de le dire tout net. Il me l'a bien jeté par le nez. Il est un peu chiche, je crois, votre ami. C'est un hère, un petit juif.

—Oh ! à la vérité, je ne dois que deux cents louis à part de ce maudit billet.

—Hum ! ça fait une jolie différence avec moi. Vous n'avez pas d'idée du tort que ça me ferait de voir une de mes propriétés dans la *Gazette*,... si bien que ça pourrait être ma ruine. Je vous avouerai entre nous que d'avoir laissé protester ces deux billets et de m'être laissé poursuivre, ça ne m'a pas fait de bien à la basse ville. Ce serait bien pis, si les choses allaient plus loin. Diable ! c'est qu'on dirait : voilà Wagner fini. Et dans le commerce, mon cher, quand on dit qu'un homme est fini,... il n'en faut plus parler,... il est fini. Ça vous le tue net. Il serait riche comme Crésus, qu'il faut fermer boutique. Qui

saurait que vous n'en souffririez rien, il vaudrait mieux que l'on saisît un de vos lots, puisque ça ne sera qu'une frime....

—Oh ! mon Dieu ! et ma mère ! Elle mourrait bien d'inquiétude, si elle voyait la moindre des choses....

—C'est vrai, cette pauvre madame Guérin,... je n'y pensais plus.

—Elle se croirait ruinée tout de bon.

—C'est comme Clorinde. Que va devenir cette enfant ? Elle prend tant l'inquiétude à cœur ;... si elle avait la moindre idée que je suis gêné !... Mais qu'est-ce que je dis là ?... gêné,... en voilà par exemple des histoires. Dans un mois, dans deux mois tout au plus, j'aurai réalisé cette bagatelle. Combien ça prend-il de temps, déjà,... une vente de shérif ?

—Mais si vous pouviez payer dans deux mois, comme vous dites, vous en auriez de reste.

—Je n'en ai pas le moindre doute. Tenez : voulez-vous que je vous dise, nous allons d'abord faire notre possible pour trouver de l'argent ; et puis, si nous n'en trouvons pas, ma foi, nous courrons notre chance. Il ne faut pas se casser la tête pour si peu de chose. Votre ami Voisin va se mettre en quête d'argent et il est bien probable qu'il vous en procurera. Je lui ai donné quelques petites poursuites à intenter contre de pauvres diables que j'avais ménagés jusqu'à présent ; avec cela nous ferons une partie des fonds.

Dans tous les cas, si l'on procédait contre vous, ne soyez pas en peine : j'y verrai à temps. Allons, bon courage, cher monsieur, au revoir !

Et M. Wagnaër sortit brusquement, laissant son gendre en perspective tout étourdi de ce qu'il venait d'entendre.

—C'est toujours un excellent homme, se dit-il, réflexion faite, que ce M. Wagnaër. Franc et loyal dans ses procédés, un beau-père bonasse et généreux comme les

beaux-pères des vaudevilles que j'ai lus dans la collection du théâtre français. C'est bien le même type. Et dire que nous avons des préjugés contre ce brave homme !

Puis, se frappant le front, . . . quand on songe que je n'ai pas même pensé aux recommandations de Clorinde ! C'est un bonheur après tout, car lui demander sa fille dans un pareil moment, qu'aurait-il pensé de moi ? D'ailleurs, c'est entendu, . . . il me traite évidemment de beau-père à gendre.

Le lendemain au bal de madame Norton, Clorinde fut bien triste. Charles lui dit qu'il avait vu M. Wagnaër, mais qu'il n'avait osé lui parler de rien. Il ajouta que, puisqu'il avait été lui faire sa première visite, il y avait tout lieu d'espérer un succès complet et que la partie, pour différée, n'était point perdue. Clorinde ne répondit rien. Quelques jours plus tard, elle quittait Québec avec son père.

## V

## LA TERRE PATERNELLE



ÉTAIT dans le mois de mai 1832.

Il y avait un peu plus d'un an que Charles s'était rencontré pour la première fois avec Clorinde.

Il n'était pas encore dix heures du matin, et plusieurs groupes d'habitants rassemblés devant la principale porte de l'église de R. . . s'entretenaient entre eux d'un événement qui devait avoir quelque importance, à en juger par l'animation qui régnait dans leurs discours.

Une demi-douzaine de ces jeunes garçons espiègles et tapageurs qui s'appellent d'ordinaire, par excellence, *les*

*jeunesses* d'un endroit, et que l'on ne pourrait mieux comparer qu'aux gamins de nos villes, étaient juchés sur le mur du cimetière, et les quolibets qu'ils lançaient dominaient le bruit de toutes les conversations.

—Comme ça, Jean Larrivé, disait l'un d'eux, t'es ben sûr qu' c'est le garçon au bonhomme Toupin qui va faire c'te criée ?

—Quand j'te l'dis.

—Ben ! i'va mal passer son temps.

—Tais-toé donc ; son père était-i' pas-z-huissier ?

—Pourquoi qu'il l'serait pas lui-z-aussi ?

—Queu noblesse de Toupin ! huissiers de père en fils !

—I' va mettre son *habit à poches*.

—Avec quoi qu'i' se carre, qu' c'est pas rien !

—Va-t-on rire *mais* (1) qu'i' lise ses pataraphes.

—V'là un mois qu' son père l'exerce.

—Tous les soirs il i' fait répéter sa leçon.

—Quand il était à l'école, il disait toujours : quand je s'rai-z-huissier comme mon père !

—V'là-t-i' pas le bonhomme Jean Pierre qu'arrive, c' pauvre vieux qu'a de la peine à marcher.

—I' marcherait encore plus doucement, s'i' portait ses sacs d'écus su' son dos.

—Allons, v'là que ça vient, v'là des messieurs pour tout d'bon qu'arrivent.

—Écoutez donc, les *gros bonnets*, là, est-ce que vous allez pas vous r'muer ? est-ce que ça va pas commencer ?

Les habitants respectables auxquels s'adressaient ces derniers mots étaient trop occupés à converser entre eux pour qu'ils fissent la moindre attention à cette question.

—Vrai, disait l'un d'eux, vieillard à la barbe blanche et qui appuyait son menton sur sa main et son coude sur son genou, car il était assis au pied du mur ; vrai, mon pauvre François, je ne voudrais pas mettre un

(1) *Mais que pour lorsque.*

sou sur cette enchère. C'est trop juste que ces pauvres enfants rachètent à bon marché le bien de leur défunt père. C'est trop raisonnable ce que M. Wagnaër nous a fait demander de ne pas mettre sur cette terre. Je compte bien aussi qu'il n'y aura pas un honnête homme dans la paroisse qui voudra aller à la rencontre de c't' affaire-là, parce que c'est trop juste.

—Pour moi, j'espère qu'il y aura toujours bien de quoi couvrir mon obligation, et puis, ce sont d'honnêtes gens ; il n'y a rien à craindre avec eux.

—Combien qu'elle se monte déjà votre obligation, père Deschênes ?

—Deux cents louis.

—Ah ! ça n'est quasiment rien, pour c' que vaut cette terre.

—Mais dites donc, François Guillot, vous qui d'vez connaître ces affaires-là à fond, il me semble que M. Wagnaër a eu une fameuse envie de cette propriété-là un temps ?

—Oui, mais il ne s'en soucie plus, . . . et puis, d'ailleurs, à présent elle va se trouver dans la famille.

—Ah ! c'est donc vrai ce qu'ils disent, que monsieur Charles va se marier avec mamz'elle Clorinde ?

—Dame ! ça en a ben d' l'air.

—Parlez-moi de ça. Ça en fera-t-il un joli mariage ! Et pis les noces donc ! Ça sera encore pis qu' la fête du *mai* qu' j'avons planté l'année dernière.

—Comment c'que vous appelez ce grand mossieu, tout habillé en noir, qui vient avec M. Charles et le major ?

—C'est M. Voisin.

—Ah ! c'est c'ti-là qu'est l'avocat du major ?

—Tiens, crièrent les *jeunesses* sur le mur, v'là notre homme. V'là l'garçon à bonhomme Toupin qu'arrive avec son père.

Les deux huissiers, l'ancien et le nouveau, le père et

le fils, se placèrent sur le plus haut degré du perron de l'église, le dos tourné à la grande porte.

Les habitants, au nombre d'une trentaine, se formèrent en cercle à une distance respectueuse ; M. Wagnaër, Charles et son ami Voisin se tenant un peu à l'écart.

—Ah ! çà, mes amis, c'est mon fils qu'a-z-été nommé bailli, et encore bailli du shérif. Il vous servira, j' vous répons, comme j' vous ai servis moé-même ben des années, et i' fera son devoir comme i' faut. Il est capable, c'est pas pour le vanter : la preuve, c'est qu' mossieu Wagnaër a répondu pour lui chez le shérif et que le shérif y a déjà donné' une affaire d'importance ; pourquoi qu'i' va vous la défilier, si vous voulez ben tant seulement l'écouter.

—Messieurs, cria le jeune homme d'une voix de stentor, en se rengorgeant, messieurs, j'ai l'honneur d'être chargé d'un *fieri facias*.

—Un *fieri facias* ! cria l'un des jeunes gens juchés sur le mur, . . . queu bête qu'e'est ça ?



M. Wagnaër se retourna d'un air sévère du côté des *jeunesses*, qui gardèrent le silence, quelque envie qu'ils eussent de tourmenter *garçon à bon-homme Toupin*. D'ailleurs les formalités de la

justice leur imposaient, et, à leur insu, ils éprouvaient une espèce de respect instinctif pour le jeune suppôt de Thémis.

— C'est un *fieri facias*, continua ce dernier, dans une cause de la banque de Québec *versus* Charles Guérin, de la cité de Québec, étudiant en droit. Dont et en vertu de quoi, . . . sous le numéro deux cent cinquante, deux, . . . l'immeuble que je vas vous lire est saisi par le shérif pour être vendu, . . . comme quoi il va-t-êtré crié et adjudgé au plus haut et dernier-z-enchérisseur, suivant la loi, . . . par un *warrant* de mossieu le shérif que j'ai-z-été chargé de procéder à la dite vente. Les conditions de la dite vente sont que le prix devra être payé au bureau du shérif, qui lui donnera un bon titre *clair et nette* de toutes *impothèques* et cela avant le jour que le dit writ est retournable, c'est-z-à-savoir le premier de juin.

— Écoutez la description :

“ Une terre de deux arpents et trois quarts d'arpent de  
 “ front, sur trente de profondeur, située dans le premier  
 “ rang des concessions de la seigneurie de Lamilletière,  
 “ dans la paroisse de R, . . . bornée en front par le fleuve  
 “ Saint-Laurent, en profondeur au dit Charles Guérin,  
 “ d'un côté, à l'ouest, à Jean Bernier ou ses représentants,  
 “ de l'autre côté, à l'est, partie à l'emplacement de Martin  
 “ Wagnaër, écuyer, et partie à Remi Ouellet, avec en-  
 “ semble la maison en pierre dessus construite, et les  
 “ dépendances d'icelle, et le moulin à scie construit sur  
 “ la rivière aux Écrevisses, qui coule sur la dite terre,  
 “ avec aussi, le droit et privilège de se servir des pouvoirs  
 “ d'eau et places de moulin sur la dite rivière, sur la dite  
 “ terre, tel que concédé et baillé au dit Charles Guérin,  
 “ par Léon-Jules-Arthur de Boissy de Lamilletière, écuyer,  
 “ seigneur de la dite seigneurie, par acte par-devant Mtre  
 “ Jean Blais et son confrère, notaires publics, le deux  
 “ juin mil huit cent trente et un, circonstances et dépen-  
 “ dances, tel que le tout se comporte et s'étend : la dite  
 “ vente ainsi faite à la charge de six sols de cens, portant  
 “ profit de lods et ventes, saisine et amende le cas échéant,

“ d’après la coutume de Paris, et deux livres de vingt  
 “ sols chaque de rente foncière, seigneuriale, perpétuelle,  
 “ et non rachetable, puis un chapon qui devra être payé  
 “ et livré au manoir seigneurial, le vingt-neuf septembre  
 “ de chaque année, ainsi que les dits cens et rentes ; aussi  
 “ à la charge et sous la réserve des droits de chasse et de  
 “ pêche, de banalité, et de retrait conventionnel stipulés  
 “ dans les contrats de concession de la dite terre, en fa-  
 “ veur du seigneur de la dite seigneurie de Lamilletière.”

— Vous avez tous bien entendu, n’est-ce pas ? Eh bien !  
 à combien la terre ? à combien ?

— Vingt-cinq louis ! cria Guillot, le commis.

— Cinquante louis ! cria le bonhomme Jean Pierre.

— Cent louis !

— Deux cents louis !

— Trois cents louis !

— Quatre cents louis !

— Cinq cents louis !

Ici il y eut une pause ; M. Wagnaër s’approcha de Charles Guérin qui pâlit, et ils parlèrent longtemps à voix basse. Le jeune homme paraissait très ému, et il semblait supplier le marchand, qui, lui-même, avait l’air tout consterné.

— Allons donc, messieurs, dit l’huissier, à cinq cent louis, avez-vous fini à cinq cent louis ?

— Cinq cent vingt-cinq louis ! cria Charles, d’une voix, pour bien dire, étouffée.

— Cinq cent cinquante, répliqua la voix chevrotante du vieux Jean Pierre.

— Soixante et quinze !

— Six cents !

— A six cents louis, messieurs, à six cents louis, qui est-ce qui met plus ? Avez-vous fini ?

— Ce vieux misérable, dit à haute voix M. Wagnaër ; il m’avait pourtant promis qu’il ne mettrait pas. Mon cher M. Guérin, ajouta-t-il en se retournant vers le jeune

homme, qui connaîtrait bien le fond de toutes vos affaires, ça ne me coûterait pas ; car si la balance était pour vous revenir au-dessus de cette somme, nous ne serions pas obligés de la déposer ; . . . mais qui sait ?

— Oui, fit observer Henri Voisin, il peut se présenter des réclamations jusqu'à la dernière heure.

— Mais vous aviez acheté toutes les dettes de mon père ?

— Une partie seulement : et il est impossible de connaître toutes les hypothèques, tant qu'une affaire n'est pas finie. C'est bien fâcheux ; mais enfin, je ne puis faire davantage. Si vous voulez risquer pour votre mère une folle enchère, faites-le. Pour moi, je ne puis pas vous promettre de déposer plus de six cents louis, . . . et encore vous savez que ce ne sera que dans quelques semaines ; car si j'avais pu, ou si vous aviez pu me trouver cent cinquante louis, votre propriété ne serait pas vendue.

— Il y a déjà plusieurs oppositions *filées* (1) au bureau du shérif, ajouta Henri Voisin, et j'ai entendu dire qu'il y avait d'autres réclamations.

— Avez-vous fini à six cents louis ? demanda l'huissier impatient.

— Mais qui est-ce qui peut avoir ces réclamations ?

— Eh bien, il y a d'abord le seigneur, à qui il est dû quelque chose.

— Très peu de chose, car ma mère payait ses rentes et toutes ses dettes bien régulièrement.

— Oui, mais il y a de vieux lods et ventes.

— Et ensuite ?

— Bien ; il y a un nommé Deschênes . . . .

— Cela n'est que deux cents louis.

— Il y a ensuite l'argent que vous avez emprunté pour construire votre moulin et faire couper votre bois.

— Ça ne se monte qu'à deux cents louis. Ma mère avait quelques épargnes qu'elle m'a données. Et puis, ceux qui

(1) De l'anglais *fyled*.

m'ont avancé cet argent une première fois, me le laisseraient volontiers entre les mains..

— Il y a, en outre, deux ou trois marchands de Québec, dont j'ai entendu parler.

— Pour des sommes considérables ?

— Je ne sais pas, mais je crois leurs demandes assez fortes.

— Et puis, observa M. Wagnaër, je crois que les héritiers Beauchemin, de qui votre père avait acheté par vente privée, ont un douaire à réclamer.

— Mon Dieu, dans ce cas, observa l'avocat, ce sera la plus grande partie du prix qu'il faudra déposer.

— C'est égal, je risquerai, dit Charles, et je verrai s'il y a moyen de venir à bout de ce vieil entêté.

— Sept cents louis ! cria-t-il avec désespoir.

— Huit cents louis ! fit la même petite voix, dont le timbre fêlé avait dans ce moment quelque chose de sinistre.

Il y eut une vive sensation parmi les habitants : les uns disaient que c'était trop cher, les autres que c'était un prix raisonnable.

— Bah ! dit Charles, puisque le vieux veut payer, faisons-le payer. Quelles que soient les dettes, la balance me reviendra... Neuf cents louis ! cria-t-il résolument.

Il se fit un grand silence.

— A neuf cents louis, messieurs, à neuf cents louis, dit l'huissier, en articulant lentement chaque syllabe.

Charles regarda le vieillard, qui fit un signe de tête qui voulait dire : j'ai fini.

— Avez-vous fini ? Une fois, ... deux fois... Voyons, père Jean Pierre, la laissez-vous aller ?

Charles, dans ce moment, eut comme un vertige. Il récapitula rapidement dans sa pensée toutes les dettes et les charges qu'on venait de lui énumérer ; il se vit forcé de payer tout à coup une somme considérable, ou bien la propriété serait vendue de nouveau aux frais de sa mère. Il ne

pouvait lui-même se porter adjudicataire... L'huissier ne recevait son enchère qu'avec l'entente qu'il déclarerait tout de suite acheter pour un autre. Strictement parlant, sa mère ne pouvait pas non plus se porter adjudicataire : ... les femmes n'étant point soumises à la contrainte par corps, on n'est pas tenu de leur adjuger... Celui qui connaît un peu de loi, et qui se trouve dans une position qui n'est point strictement légale, perd tout aplomb, toute assurance. Charles se trouvait dans ce cas.

Il jeta un coup d'œil sur M. Wagnaër, qu'il vit sombre et l'air presque courroucé. Clorinde lui vint à l'idée ; il pensa qu'il allait peut-être tout perdre à la fois en voulant tout sauver. Il eut peur de lui-même et de ce qu'il venait de faire. Toutes ces choses se présentèrent simultanément à son esprit ; il ne vit plus et n'entendit plus rien pendant quelques minutes. Il lui sembla que l'église et les habitants tournaient autour de lui, et que la terre s'enfonçait sous ses pas ; ... puis il entendit la voix du crieur répéter avec une solennité affectée : A neuf cents louis, ... une fois, ... deux fois, ...

Pendant ce temps, le vieillard qui avait lutté si énergiquement s'avancait d'un air triste et résigné. C'était un petit vieux courbé en deux, la tête chauve, le corps grêle et tremblotant, et qui faisait pitié à voir. Comme il passait tout près de Charles, il releva la tête ; et comme un homme qui fait un dernier et inutile effort, il fit un léger signe de la main.

— A neuf cent vingt-cinq louis, cria l'huissier.

Et il répéta sur tous les tons la même kyrielle.

Charles sentit comme un poids qui lui tombait de sur les épaules. Il se retourna pour parler à M. Wagnaër ; mais il le vit qui s'en allait à grands pas avec l'avocat Voisin et son commis Guillot.

— A neuf cent vingt-cinq louis, une fois, ... deux fois, ... neuf cent vingt-cinq louis. M. Guérin, avez-vous fini ?

Charles perdit la tête tout à fait et n'eut pas le courage de proférer une seule parole, ni de faire le moindre signe. Il était comme pétrifié.

— A neuf cent vingt-cinq louis, . . . une fois, . . . deux fois, . . . trois fois, . . . au père Jean Pierre ! Vous êtes tous témoins que j'adjuge la terre et les dépendances en question, au sieur Jean Pierre, cultivateur, à raison de la somme de neuf cent vingt-cinq louis. Allons, père Jean Pierre, venez faire votre marque sur mon procès-verbal. Je vous en fais mon compliment ; et comme c'est vous qui signez à ma première crie, j'espère que vous me donnerez votre pratique pour les petites affaires que vous avez.

Tandis que d'une main tremblante le père Jean Pierre traçait, sur le procès-verbal de vente, une espèce d'hiéroglyphe qui représentait sa signature, les vieillards qui étaient assis au pied du mur du cimetière s'approchèrent de lui.

— Comme ça, Pierriche, dit l'un d'eux, t'as pu t' décider à faire sortir tes écus ?

— Dame ; c'est pas tous les jours qu'on trouve des propriétés comme ça à vendre.

— Non, et ce n'est pas tous les jours, non plus, qu'on chasse des braves gens de sur le bien paternel. . . Tenez, père Jean Pierre, c'est pas pour vous offusquer, mais j'vous en fais pas d' compliments !

— Voyons donc à c't heure ; on est i' pas maître de son argent ? Et quand un' chose se vend, a-t-on pas droit de l'acheter ?

— C'est vrai, c'est vrai. Mais, voyez-vous, il y a des choses qu'on peut faire sans être pendu, et qui ne sont pas bien. Tenez, l'ami, on est plus longtemps couché que d'bout !

Et en disant cela, le vénérable et bon vieillard, à la barbe blanche, indiqua, du bout de son bâton, le mur du cimetière, au nouvel acquéreur.

## VI

## UN HOMME DE PAILLE ET UN HOMME DE FER



**M**ADAME Guérin ignorait complètement ce qui venait de se passer. Elle vivait, comme nous l'avons dit, très isolée, elle ne sortait que pour aller à l'église et, surtout depuis le départ de son fils aîné, elle n'avait que peu de rapports avec les habitants, ses voisins. Louise ne voyait que Clorinde et celle-ci

ne connaissait rien des affaires de son père. Le peu de personnes qu'elles avaient vues l'une et l'autre, et qui avaient eu connaissance de l'annonce de la vente, s'étaient abstenues de leur en parler, par un motif de délicatesse que l'on comprendra facilement.

Ce jour-là, la bonne mère, au retour de la messe, à laquelle elle ne manquait jamais d'assister, s'occupait avec Louise à ces petits travaux domestiques qui, malgré leur trivialité, ne sont pas sans charme, lorsqu'on les accomplit à deux et qu'un amour réciproque joint à la pieuse pensée des devoirs maternels d'une part, et de la piété filiale de l'autre, les embellit ou, pour mieux dire, les sanctifie.

Elles allaient et venaient, la mère et la fille, à travers le ménage, rangeant d'un côté, dérangeant peut-être de l'autre, heureuses au chant des oiseaux, au murmure du feuillage naissant qu'agitait la brise du matin, et respirant par toutes les ouvertures de la maison l'air frais et légèrement imprégné des exhalaisons salines du grand fleuve.

Il eût été difficile de dire si elles travaillaient en causant, ou si elles causaient en travaillant, car leur conver-

sation, sur un sujet étranger à leur petite besogne, était à chaque instant entrecoupée de phrases qui n'avaient rapport qu'à leurs occupations.

— Mais à la fin, sais-tu où est allé ton frère, que nous ne l'avons pas vu depuis le déjeuner ?

— Chez M. Wagnaër, bien sûr.

— Si matin ? Cela n'est pas possible.

— Oui, maman, je l'ai vu ensuite qui sortait avec M. Wagnaër et M. Voisin ; ils s'en allaient tous les deux vers la pointe, du côté de l'église.

— J'espère que ton frère n'allait pas mettre ses bans sans m'en avoir prévenue....

— Vous dites cela en riant ; mais je ne serais pas surprise s'il y avait quelque chose. Clorinde n'est pas la même depuis quelques jours : elle est d'un sérieux !..

— Sens-tu l'odeur de ces lilas ? Ils me rappellent le temps de ton pauvre père. Nous les avons plantés nous-mêmes l'année de notre mariage. Comme j'étais heureuse alors !

— Allons, petite maman ; vous n'êtes pas si malheureuse aujourd'hui. Est-ce que Charles et moi nous ne vous rendons pas heureuse ?....

— Enfant que tu es ; ce n'est pas un reproche que je veux te faire ; mais tu sais bien que rien ne me fera oublier ton père,.... et puis encore....

— Je gage que vous allez parler de Pierre... Vous ne vous ôterez donc jamais cette idée de l'esprit ?

— Et je puis si peu la supporter, qu'il vaut mieux parler d'autre chose.

— Parlons de notre jardin. Comme il va être beau cet été ! Ces jolis rosiers-mousses que nous avons plantés l'année dernière, vont-ils en avoir des roses !... et ces petites roses-thé qui ont une odeur si fine, si délicate,.... vous savez bien, maman, ces petites fleurs des bois que Charles avait transplantées : le fond du jardin, près des

arbres, en est déjà tout couvert : la neige n'est pas encore toute disparue, et elles sont ouvertes déjà.

— Mon Dieu, Louise, que tu aimes les fleurs ! Tu tiens ce goût de ton pauvre père. C'est lui qui en avait fait un beau jardin : celui que M. Wagnaër possède à présent.

— Eh bien, n'est-il pas pour revenir dans la famille, ainsi que tout le reste ? M. Wagnaër n'a d'héritier que Clorinde.

— Ce mariage n'est pas encore fait, mon enfant.

— Si vous saviez comme moi combien ils s'aiment Charles et Clorinde !... Mais regardez donc sur l'eau : voilà déjà une petite goélette qui monte. C'est la première voile que nous voyons cette année : cela me fait battre le cœur. C'est si beau lorsqu'on voit les gros bâtiments d'Europe avec leurs grandes voiles blanches ! Quelquefois, lorsqu'ils courent des bordées, ils viennent si près de l'anse qu'il semble qu'on pourrait leur toucher. Ils retardent beaucoup cette année.

— Cela me fait souvenir quand vous étiez tout-petits tous ensemble : vous alliez passer des matinées entières, au bout de la pointe, à regarder passer les vaisseaux. Pierre surtout restait plus longtemps que les autres. Il n'y avait pas à l'emmener. J'étais obligée quelquefois d'y aller moi-même. Il se levait sur la pointe des pieds et il criait aux vaisseaux : bâtiment ! bâtiment ! viens me chercher... Le pauvre enfant, il avait un pressentiment de sa destinée !

— Toutes les campagnes ailleurs sont-elles aussi belles que celles-ci ? Je ne suis jamais allée au nord du fleuve, excepté à Québec, mais partout, au sud, les paroisses sont si belles, que c'est bien difficile de décider à laquelle donner la préférence. Il y a d'abord Kamouraska sur les côtes de *Paincourt*, où le fleuve est si large et si beau ; et les trois belles petites îles, si mignonnes, et si près de terre, qu'on dirait qu'elles ont été placées là exprès pour

une partie de plaisir!... Puis il y a Sainte-Anne avec ses petites montagnes taillées de toutes les façons et ses jolis bocages! Puis Saint-Roch, d'où la vue s'étend si loin sur le fleuve, que l'on croirait que l'on pourrait voir jusqu'à la mer... Saint-Jean Port-Joli qui est si bien nommé; l'Islet avec son beau village bâti tout au bord de l'eau; et puis ici enfin, où tout me paraît encore plus charmant qu'ailleurs! Dites, maman, les autres campagnes du pays sont-elles aussi belles?

— Non, ma chère, toutes les campagnes ne sont pas aussi belles, et je remercie le bon Dieu tous les jours de ce que ton frère s'est décidé à s'établir ici plutôt qu'ailleurs. Je me réjouis tous les jours quand je pense que j'ai pu conserver quelques-unes de mes propriétés ici pour mes enfants. J'ai été élevée à la ville; mais il m'en coûterait beaucoup d'y retourner: comme tu peux croire, j'ai fait plus de sacrifices pour donner l'éducation à tes frères, qu'il n'aurait été nécessaire à la ville. J'ai été si heureuse ici, si heureuse que ce souvenir, qui m'attriste parfois, me console en même temps...

Elles en étaient là de leur conversation, lorsque Charles entra et alla s'asseoir au fond de la chambre, le plus loin qu'il put de sa mère et de sa sœur.

Après quelques instants, Louise, qui avait remarqué son air chagrin et presque boudeur, s'approcha doucement de lui.

— Allons, dit-elle, comme ce monsieur a l'air méchant aujourd'hui. Aurait-on quelque jalousie en tête, par hasard?

Charles ne répondit rien.

Madame Guérin, qui était occupée, leva la tête, et fut frappée de l'expression qui régnait sur la figure du jeune homme.

En même temps, elle regarda dehors et vit plusieurs habitants arrêtés devant sa porte, qui parlaient entre eux.

—Voilà des gens, dit-elle, qui regardent ma maison comme s'ils ne l'avaient jamais vue. En voici d'autres qui viennent les rejoindre. Quelle espèce de conseil tiennent-ils donc, et que nous veulent-ils ?

Charles trembla que sa mère n'interrogeât ces gens, et qu'ils ne lui apprissent brutalement le nouveau malheur qui venait de fondre sur elle. Il se décida tout de suite à tout lui dire. Quelque ménagement qu'il y mît, cette nouvelle était si impré-



vue, elle renversait si brusquement tout l'édifice de bonheur que la pauvre mère avait élevé dans son imagination ; elle lui dérobait si cruellement le dénouement déplorable d'une lutte qu'elle croyait finie, et où elle venait de succomber

précisément au moment où elle se voyait triomphante, que le coup porté à sa sensibilité fut plus grand encore qu'aucun de ceux qu'elle avait reçus.

Charles raconta dans le plus grand détail tout ce qui s'était passé, exonérant, de bonne foi, M. Wagnaër de toute mauvaise intention, et lui reprochant seulement de s'être laissé effrayer trop promptement par le montant qu'il lui aurait fallu déboursier.

Madame Guérin jugea l'affaire tout autrement. A

mesure que chaque circonstance se déroulait dans le récit naïf de Charles, elle y voyait tout de suite les anneaux d'une chaîne mystérieuse de faits, que le hasard seul n'avait pas rassemblés, mais qui résultaient bien d'un complot dont elle entrevoyait l'ensemble, quoiqu'elle ne pût pas en saisir toutes ses ramifications. Le rôle odieux que jouait M. Wagnær dans cette transaction lui apparaissait clair comme le jour : elle ne pouvait point s'assurer au juste quelle part y avait prise Henri Voisin ; mais il lui était suspect à bon droit, et, quant à Clorinde, elle reculait devant l'idée de la croire complice volontaire d'une spoliation aussi honteuse.

Le tout ensemble était si évident : elle et son fils avaient été dupes à un tel point qu'elle avait honte d'elle-même. La pitié profonde qu'elle éprouvait pour le pauvre Charles, qui, encore sous l'influence du charme, ne voyait pas le piège, même après y être tombé, ajoutait une douleur de plus à toutes les poignantes douleurs qu'elle éprouvait dans ce moment.

Il lui en coûtait de faire tomber le bandeau qu'il avait encore sur les yeux.

L'opération était aussi douloureuse que difficile. Aux premières paroles de soupçon que sa mère prononça, Charles s'indigna. Mettre en question l'amitié d'Henri Voisin, l'amour de Clorinde ! Quel blasphème !

Il était cependant trop intelligent pour ne pas saisir l'importance des rapprochements qu'on lui indiquait. De même qu'avec la lumière naissante du jour, on distingue petit à petit une foule d'objets dont on ne soupçonnait pas l'existence, de même par degrés il découvrit, à l'aide du soupçon qui se glissait malgré lui dans son âme, bien des choses qu'il n'avait pas jusqu'alors remarquées.

Les arguments d'ailleurs se pressaient trop serrés, trop logiques, trop irréfutables dans la bouche de madame Guérin, pour que le doute ne se changeât pas bien vite

en certitude. Pourquoi, si M. Wagnaër voulait réellement faire son gendre de Charles, aurait-il laissé vendre cette propriété qu'il lui était si important de posséder ? Était-il croyable qu'il n'eût pas pu payer une somme aussi peu considérable ? Était-ce bien par *philanthropie* qu'il avait engagé deux jeunes hommes à peine maîtres de leurs volontés, à se rendre responsables pour un homme qui leur était parfaitement étranger ? Lui-même s'était-il mis dans des affaires si mauvaises en apparence, de gaieté de cœur, avec l'expérience et l'habileté que tout le monde lui accordait ? Henri Voisin, plus au fait de transactions semblables, avait-il pu ne pas en voir la portée ? Quel intérêt secret avait-il à duper Charles, tout en se dupant lui-même ? Enfin, il y avait une chose claire : la propriété que M. Wagnaër avait toujours convoitée, échappait à la famille Guérin à la suite d'une transaction à laquelle le rusé marchand avait pris une part active.

Il est impossible de dire la honte, le dépit, l'indignation, l'effroi, le dégoût, et l'amère douleur qui suivirent dans l'âme de Charles la conviction que, depuis un an, il était le jouet de deux ou trois intrigants, et que, par son étourderie, il avait complètement ruiné son avenir, perdu la fortune de sa famille, et porté la désolation dans le cœur de sa mère, que ce dernier malheur conduirait peut-être au tombeau.

Une comparaison pourrait peut-être donner une idée de ce qui se passait en lui.

Parmi les vieilles légendes du nord de l'Europe, on trouve un récit du sort funeste d'une jeune fille noble que son père et sa mère avaient refusée aux plus beaux chevaliers du pays. Comme toutes les jeunes filles que l'on contrarie, elle devint éperdument amoureuse du premier aventurier qui se présenta.

L'aventurier était d'ailleurs un chevalier de la plus belle apparence, magnifiquement vêtu, au regard fier

et caressant à la fois, aux beaux cheveux noirs bouclés et flottants sur ses épaules ; nul ne le surpassait en adresse, en courage, en beauté ; il chantait à ravir, en s'accompagnant du luth ; il parlait d'amours et de combats mieux qu'homme du monde : bref il n'en fallait pas tant pour ensorceler une jeune fille que ses père et mère ne voulaient pas marier.

Le chevalier, sachant qu'il n'obtiendrait pas la demoiselle de ses parents, lui proposa de l'enlever. La barque qui l'avait jeté sur le rivage était encore là ; seul il se faisait fort de la diriger à travers toutes les tempêtes de l'Océan. La jeune fille hésita comme hésitent toujours les femmes en pareille occasion, puis elle accepta ; puis elle ne voulut plus ; puis enfin le chevalier ne s'embarqua pas seul.

Sur le rivage, il lui jura de l'aimer toujours et il insista pour qu'elle lui dît : Je te donne mon âme. La jeune fille, qui avait déjà donné son cœur, ne réfléchit pas que son âme n'appartenait qu'à Dieu, et elle répéta la formule amoureuse que son amant lui mit à la bouche.

La journée passée sur la mer fut des plus belles : le chevalier charmait avec son chant et son luth les poissons qui suivaient le vaisseau.

Vers le soir, la jeune fille crut tout à coup s'imaginer que son fiancé était plus grand qu'à l'ordinaire. Elle lui en fit ingénument la remarque. Il ne répondit rien. Effectivement, quelques instants après, elle le vit grandir, ... grandir, et sa taille dépassa bien vite les limites de la stature humaine. La jeune fille tremblait et elle sentait comme du feu la main brûlante de son gigantesque et silencieux amant appuyée sur son épaule. ... Il grandissait toujours, et bientôt sa tête s'éleva au-dessus du mât de la barque. ...

Le chevalier, c'était le diable. Il prit sans cérémonie l'âme que la jeune fille lui avait donnée inconsidérément

et il livra son corps aux abîmes de l'Océan, qui ne le rendirent jamais au rivage.

Maintenant, ce que dut éprouver la malheureuse, lorsqu'elle vit ainsi grandir et se métamorphoser l'amant qui avait reçu sa foi, devait ressembler beaucoup aux sensations qu'éprouva notre héros, lorsqu'il vit se dérouler et grandir démesurément toutes les circonstances du complot dont il était la victime.

Il essaya cependant, comme font tous les naufragés, à se pendre à quelque chose. Il souleva, comme autant de planches de salut, toutes les suppositions qu'il put imaginer. Malheureusement, sa mère trouvait à toutes ses objections une réponse péremptoire.

— Enfin, dit-il, ce vieil avare de Jean Pierre n'a pas fait cette acquisition uniquement pour plaire à M. Wagnaër, et je ne vois pas le moyen qu'il y avait de l'en empêcher.

— Ne vois-tu pas que ton bonhomme Jean Pierre n'est pas autre chose qu'un homme de paille, que lui et l'autre s'entendent et que la terre ne sera pas longtemps sans appartenir au Jersais ?

— Eh bien, si c'est le cas, j'irai trouver M. Wagnaër, je lui dirai tout ce je pense de lui. Je le menacerai de dévoiler sa conduite, de le démasquer, de le poursuivre devant tous les tribunaux ; de le dénoncer à toutes les portes d'église, de l'attaquer dans toutes les gazettes. Je lui parlerai, comme on ne lui a encore jamais parlé.

— Hélas, fit madame Guérin, c'est une bien triste ressource. Si le bonhomme Jean Pierre est un homme de paille, M. Wagnaër, lui, *c'est un homme de fer !*



## VII

## JEAN GUILBAULT



DEPUIS sa liaison intime avec M. Voisin, et particulièrement depuis qu'il était devenu amoureux de Mlle Wagner, Charles avait considérablement négligé son ami Guilbault.

Celui-ci, heureusement, n'était pas d'humeur à s'en offenser. Comme il n'y avait pas trace d'égoïsme dans son caractère, il était aussi peu exigeant envers ses amis, que rempli de dévouement pour eux dans toutes les circonstances.

En voyant Charles se lancer *dans le grand monde*, et adopter un genre de vie pour lequel il avait, lui, une antipathie si prononcée, il lui dit nettement et carrément, et une fois pour toutes, ce qu'il en pensait ; mais il n'en continua pas moins à l'aimer et à l'estimer. Il ne s'étonna point de ce qu'il préférait à sa compagnie celle de Henri Voisin, qui l'accompagnait partout dans le monde, et il se dit, à quelque bon matin, Charles se fatiguera de toutes ces folies ; il sera temps alors de lui parler de choses sérieuses.

L'étudiant en médecine suivait sa profession avec ardeur. Il n'épargnait ni l'étude, ni l'assiduité chez le patron, et sa passion pour l'anatomie était si grande, qu'il était ordinairement le héros et le chef des expéditions nocturnes, quelque peu périlleuses, auxquelles ses confrères étudiants étaient obligés d'avoir recours pour se procurer des sujets.

Son patron était un des médecins les plus distingués de la ville, un véritable savant, qui faisait de la médecine et de la chirurgie son unique occupation, et qui même faisait, un peu, ce que dans l'école romantique on appelle *de l'art pour l'art*. Il s'était attaché à son élève et le conduisait avec lui dans les hôpitaux, et souvent dans sa pratique privée. Le jeune homme avait d'ailleurs tant de gravité, de décence, et un goût si prononcé pour sa profession, que, dans beaucoup de familles, on n'était point fâché de le voir remplacer son maître, lorsque celui-ci était trop occupé.

Vers l'époque où fut vendue la terre de Charles Guérin, il se trouvait parmi la clientèle de seconde main de notre jeune esculape, un malade du nom de Guillot. C'était un *caboteur*, capitaine d'une goélette qui naviguait entre la paroisse de R... et Québec. A l'occasion d'un voyage par lequel il réalisait de plus grands profits qu'à l'ordinaire, ce pauvre garçon, qui tendait à la pulmonie, avait *fait une vieille fête*, comme il disait dans son style de marin, et commis des excès qui l'avaient mis à la porte du tombeau. Il avait dû rester chez des parents en ville tout l'hiver, et grâce aux soins de Jean Guilbault, et surtout au régime qu'il lui avait prescrit, sa guérison avançait, quoique lentement.

Pour peu que les caractères soient naturellement sympathiques, il s'établit presque toujours une certaine intimité entre le malade et le médecin. Il faut que votre confiance soit bien dure à gagner, si vous ne la donnez pas à l'homme qui vous a sauvé la vie. Les allures franches et le sans-gêne de l'étudiant convenaient parfaitement à l'humeur du marin, qui lui raconta tous les détails de sa vie, existence accidentée et pittoresque, à laquelle Jean Guilbault ne pouvait pas manquer de prendre un vif intérêt.

Il arrivait souvent que le médecin s'oubliait des soirées entières auprès du malade, à lui entendre dire des histoires de ses voyages. C'était tantôt un naufrage sur

quelque îlot désert, tantôt un combat à coups de poing avec des matelots anglais sur les quais à Québec, tantôt quelque aventure sauvage sur les côtes du Labrador ou dans l'île d'Anticosti, tantôt quelque légende superstitieuse racontée par les pêcheurs acadiens de Gaspé ou des îles de la Madeleine ; car, avec sa goélette, le capitaine Guillot avait déjà parcouru tous les parages du golfe Saint-Laurent.

Un soir que Jean Guilbault était resté plus longtemps qu'à l'ordinaire à causer avec son patient, celui-ci mentionna par hasard, le nom de M. Henri Voisin l'avocat.

—Comment ! vous connaissez M. Voisin, fit l'étudiant en médecine ? c'est un de mes amis.

—Parbleu, si je le connais ; je crois bien, puisque c'est mon cousin.

—Ah ! diable, c'est votre cousin ?

—Mais oui, bien sûr, si bien que nous portons le même nom.

—Ça ne me paraît pas si sûr. Il s'appelle Voisin, et vous vous appelez Guillot.

—C'est-à-dire Voisin dit Guillot, ou Guillot dit Voisin, comme il vous plaira.

—Ah ! ah !

—Oui, c'est de même. Connaissez-vous François Guillot, le commis de M. Wagnaër ?

—Un peu.

—C'est encore mon cousin. Son père, mon père, et le père de M. Voisin l'avocat, c'étaient les trois frères. Son père, le bonhomme Henri Guillot, qu'on appelait *Riochon* Guillot, était l'aîné de la famille. Le bonhomme portait la cassette. Quand il s'est retiré du métier de colporteur, il avait une assez jolie fortune ; avec ça il a fait éduquer un de ses garçons.

—Ah ! et pourquoi son fils est-il le seul qui s'appelle Voisin ?

—Dame, c'était son goût de s'appeler de même. Il trouvait cela plus beau, apparemment. Comme il ne navi-

guait pas du même bord que le reste de la famille, il n'était peut-être pas fâché de mettre un autre pavillon... Savez-vous que ça va faire un gros avocat, notre cousin ; et puis il va se marier avec une fille riche, mais riche que ça n'est pas pour rire de dire ce qu'elle est riche.

— Ah ! et quelle est cette demoiselle ?

— Las ! je ne sais pas trop si je dois vous conter ces affaires-là. Mon cousin François, qui est venu me voir, il n'y a pas longtemps, m'en a jasé pas mal long ; mais il m'a dit de ne pas raconter ça à tout le monde.

— A la bonne heure, si je suis tout le monde.

— Tiens, docteur, vous allez vous fâcher ? Ah bien ! qu'à ça ne tienne. Je me fiche diablement de mon cousin François et de mon cousin l'avocat. Si ça vous amuse, je vous conterai toute cette manigance-là et bien d'autres avec. Mais il n'y a guère de vent dans les voiles ce soir, je suis joliment essoufflé ;... si vous me donniez un peu de vos gouttes... Bon !

— Faut vous dire, pour commencer, que c'est avec Mlle Wagnaër, la fille unique et héritière du gros marchand de R..., que se marie mon cousin Henri.

— Quoi ? Que dites-vous ? Avec Mlle Wagnaër !

— Quand je vous le dis : ça vous surprend, hein ? Ça en est-il un peu un parti ! On dirait, mon bourgeois, que ça vous fait de la peine. Est-ce que vous auriez eu des intentions ?

— Allez toujours.

— A vos ordres. Vous n'avez qu'à commander la manœuvre et je vais tout vous défilier ce qui en est. Connaissez-vous une petite *jeunesse* qui s'appelle Charles Guérin ?

— Un peu.

— Bon ! Vous devez savoir qu'il faisait la cour à la demoiselle, et même mon cousin dit qu'il ne déplaisait pas trop à la jeune fille et au beau-père, et qu'encore un peu et ça y était. Mais mon cousin François, qui est une fine mouche, parce que, sans vanterie, nous ne sommes pas trop bêtes dans notre famille, mon cousin François a

tout dérangé ça. Le bourgeois avait deux raisons pour marier sa fille au jeune Guérin. D'abord, il lui fallait un gendre avocat pour pousser ses affaires, puis il avait un dessein de faire des moulins, des bâtisses, un tas d'histoires; toujours, il lui fallait pour cela la terre de la famille. Avec le jeune Guérin, il avait à peu près, comme qui dirait, la maîtrise de la terre. Quand il vit cela, v'là mon François qui se met à faire faire connaissance à mon cousin l'avocat avec le bourgeois; et petit à petit, v'là mon cousin qui se pousse dans la manche du bonhomme. C'était une consulte par-ci, un mot par-là. Puis le bonhomme lui passo une petite affaire par-ci, une petite affaire par-là; enfin, il s'aperçut que mon cousin l'avocat était justement l'homme qu'il lui fallait; et qu'en fait de tours et de finesses, il pouvait même lui en remonter, ce qui est dire pas mal. Le jeune Guérin, pendant ce temps-là, contait des fleurettes à la demoiselle, et la demoiselle, vous comprenez, comme toutes les fillettes, se laissait conter fleurettes; mais tout ça n'avancait pas beaucoup les affaires. Mon cousin l'avocat courtisait le bonhomme, ce qui valait bien mieux. Mon cousin François faisait semblant de rien. Un bon jour il dit comme ça à son bourgeois: Mais, mon bourgeois, si vous pouviez marier mam'zelle Clorinde à M. Henri Voisin, savez-vous que ça vous ferait une fameuse affaire.—Mais la terre, fit le bourgeois?—Bah, la terre, fit mon cousin François: si vous voulez me laisser faire, j'ai trente-six plans pour vous la faire avoir. Et v'là mes deux cousins qui se mettent à faire des embarcations de billets et de signatures qui répondent les uns pour les autres et qui font répondre le petit Guérin; si ben qu'à la fin du compte, v'là tout ce monde-là poursuivi et v'là qu'ils vont vendre la terre en question.

Pierre-J.-D. Chauveau.

(A suivre)